

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

HELIKA.

MEMOIRE D'UN VIEUX MAITRE D'ÉCOLE.

(Suite et fin.)

CHAPITRE XXIV

DERNIERS JOURS DE PAULO ET RÔDINUS

Je suis seul dans la profondeur des bois, la lune envoie quelques rayons faibles qui percent à peine le dôme de feuillage jauni que la brise d'automne éparpille à mes pieds.

Depuis deux mois, me demandai-je, pourquoi cette inquiétude, ce malaise dont je ne puis me débarrasser ? En allant conduire Paulo et son complice à la prison de Québec je n'ai pas voulu aller voir mes sœurs, j'ai résisté au plaisir de revoir mon Adala et sa pauvre vieille mère. Et pourtant, j'aurais été heureux d'embrasser ma chère enfant et de donner une bonne poignée de mains à mes sœurs ainsi qu'à Aglaousse. J'ai cru devoir en faire le sacrifice.

Adala sous leurs soins maternels doit avoir retrouvé une partie de toutes les jouissances qu'elle n'avait pas connues dans les bras de sa mère. Peut être une prière qu'elle m'eut adressée de revenir auprès d'elle, sa vue, son sourire, m'eussent-ils trouvé assez faible pour accéder à son désir.

En agissant ainsi, j'ai cédé à la raison et au devoir.

25 mai 1872.

Il y a trois jours, j'étais agenouillé au pied d'une croix que j'ai fait ériger sur les bords du lac à la Truite.

Le temps était sombre et triste, le soleil brillait par intervalles au travers des nuages que le vent faisait entrechoquer dans l'espace. Dans leur chaos, leurs courses désordonnées, il me semblait revoir toutes les mauvaises passions qui m'avaient empêché comme tant d'autres de voir le flambeau religieux qui nous éclaire, et que nous n'apercevons que lorsque le mal qui obscurcit notre intelligence, lui laisse un espace pour se montrer.

Il y a trois jours, ai-je dit, je priais avec ferveur au pied de cette croix et je pleurais. Je pleurais sur un passé dont chaque mauvaise action doit être enregistrée dans le livre de vie, mais je pleurais aussi parce que l'aiguille de ma montre marquait onze heures et que demain à cette heure deux grands criminels vont du haut d'un gibet être lancés dans l'éternité. Et dans qu'elle état paraîtront ils devant le juge suprême ?

La journée s'est passée dans de tristes réflexions. L'âme de Paulo et celle de son complice seront jugées. Mon Dieu vont-elles trouver grâce auprès de vous et vont-ils dans leurs derniers moments implorer un regard de votre divine miséricorde.

C'est dans cette disposition d'esprit que je me jette sur mon lit de sapin, je me retourne en tous sens, mais plongé dans mes pensées, je ne puis fermer l'œil.

Demain, j'en suis certain, je serai tiré de ma poignante anxiété. Mon brave Baptiste est monté à Québec et doit me donner des nouvelles des derniers instants des malheureux, mais surtout m'apporter une lettre de mon Adala et de mes sœurs. Combien la journée et la nuit vont être longues.

8 heures P. M. Non la journée n'a pas été aussi longue que je le craignais. Un chasseur est venu frapper à la porte de ma cabane et m'a demandé l'hospitalité. Je lui presse la main et l'attire au dedans de mon wigwam. Je l'aurais embrassé, tant la solitude me pesait, car ce frère inconnu venait peupler mon désert. Tout en partageant mon repas, il me raconte son histoire et celle de sa famille.

C'est un malheureux Acadien. Il habitait le village des Mines. Il y possédait une belle propriété et vivait heureux au milieu des joies du foyer, lorsque la guerre éclata entre l'Angleterre et la France. Il s'était enrolé volontaire, et après dix mois de guerre, quand l'ennemi avait été repoussé et poursuivi jusque dans son propre territoire, il était revenu tout joyeux. Hélas ! ses champs avaient été dévastés, sa maison incendiée par les barbares envahisseurs. Sa pauvre femme et ses deux petits enfants avaient péri

au milieu des flammes. A peine avait-il pu recueillir parmi les décombres quelques os calcinés de ces êtres chéris. Tel était le résumé de sa narration ; à chaque phrase de cette triste et lamentable épopée, je sentais des pleurs inonder ma figure...

Il est onze heures du soir, le chasseur est parti. Il est un homme déterminé et fort intelligent ; il jouit d'une grande confiance de la part des autorités, car il est chargé de remettre au gouverneur de Québec d'importants documents. Il a pris la route des bois, c'est la plus courte et la plus sûre.

Cet homme qui se montre si énergique après de tels malheurs, a stimulé mon courage. Il m'a exprimé une profonde gratitude de mon hospitalité et remercié des provisions dont j'ai rempli son havresac. Entre lui et moi, désormais, c'est pour la vie que nous conserverons une réciproque amitié. Son nom est Marquette.

Ma montre marque cinq heures du matin, mon sommeil, contre mon attente, a été assez paisible. Je rêve quelques instants, mais bientôt il me semble entendre des aboiements ; mes chiens répondent. Je m'élançai hors de mon lit, le chien de Baptiste vient de faire irruption dans ma hutte.

Mon bon et tendre ami ne saurait être loin avec ses deux braves et dévoués compagnons. Ils ont reçu ordre de se rendre tous les trois à Québec pour donner leur témoignage dans le procès de Paulo et de son complice. Je les ai priés d'attendre jusqu'après l'exécution et de se mettre en rapport avec monsieur Odillon qui doit leur remettre certains papiers pour moi.

Pendant que je m'habille à la hâte, des pas se rapprochent, c'est Baptiste avec le Gascon et le Normand. Je cours à leur rencontre et nous nous embrassons avec effusion. Mes amis sont exténués de fatigue. Heureusement, j'ai préparé pour eux la veille au soir, un copieux repas et j'ai renouvelé le sapin des lits.

Je refuse d'écouter les détails des derniers jours et de l'exécution dont ils ont été témoins, parce que je veux les avoir succints et bien munitieux.

Chers amis, comment reconnaître leur dévouement ? Ils n'ont pas perdu une seule minute pour que je reçusse au plus vite les lettres dont ils étaient porteurs. Je n'ose leur parler pendant leur repas, tant ils dévorent les aliments avec avidité. Quand leur faim fut un peu apaisée, ils me racontèrent qu'ils étaient partis à cinq heures du soir dans un canot et quand leurs bras étaient trop fatigués pour faire glisser le canot sur les ondes, ils ont demandé du secours à leurs jambes et ont pris les chemins des bois. Ils ont devancé de beaucoup le postillon, ils avaient tant hâte de me

revoir et de se distraire du spectacle horrible auquel ils avaient assisté.

Mon brave Baptiste en me donnant ces quelques détails feint d'êtres étouffé par ses bouchées qui, prétend-il, lui font venir les larmes aux yeux, ce qui lui fournit un prétexte de les essuyer. Le Gascon a besoin, parait-il, d'une eau plus fraîche et prend de là occasion de sortir; pour le Normand, il m'avoue que son excessive fatigue lui fait couler des sueurs qui se répandent sur ses joues. Ces sueurs ne sont pourtant que des larmes.

Nobles cœurs qui pleurent au souvenir de cette triste fin et sur le sort d'hommes qui les auraient massacrés s'ils en avaient trouvé l'occasion.

Je vais leur en épargner le récit, car Baptiste m'a remis deux lettres et un cahier; l'une est du géolier, l'autre de monsieur Odillon.

Avant que de partir de Québec, j'avais payé le géolier libéralement pour qu'il donnât un accès aussi libre que possible au vénérable prêtre que j'ai prié instamment, par une lettre de se rendre auprès des prisonniers et de veiller au salut de leurs âmes. De Paulo surtout que je n'ai malheureusement que trop contribué à perdre. C'est une légère réparation et un dernier effort que je veux tenter pour le ramener au bien.

Mon bon ami m'a répondu qu'il se mettait de suite en route et qu'il me tiendrait au courant de ce qui se passerait dans la prison jusqu'au jour de l'exécution, suivant le désir que je lui en avais exprimé. En attendant son arrivée, le géolier s'était engagé à me rendre un compte exact de la conduite et des dispositions des condamnés.

Le repas terminé, j'invite mes amis à s'étendre sur leurs lits. Peu de minutes après le Gascon et le Normand ronflaient à pleins poumons, tandis que Baptiste se tourne de mon côté et semble se consulter intérieurement. Il a certainement quelque chose d'important à me dire, car il me regarde en pleine figure et balbutie quelques paroles sans suite.

Enfin il se décide à s'approcher de moi en disant: "Ne me grondez pas trop fort, Père Hélika, mais avant que de revenir j'ai été LA voir et ELLE m'a reconnu. Oh! la chère enfant qu'elle est belle et comme elle ma demandé avec empressement de vos nouvelles. Puis sans me laisser le temps d'ajouter un mot! Et les bonnes religieuses, et la mère d'Attenousse qui se trouvait là, avec quelle anxiété elles se sont informées de vous! Nom d'un nom! je ne suis pourtant pas une Madeleine, mais vrai, j'ai été trop bête pour leur répondre. J'étais, comment vous dirai-je, tenez aussi

incapable de parler que quand ma pauvre mère me dit dans ses derniers moments en m'embrassant : Baptiste, je vais te laisser pour toujours, mais Dieu prendra soin de toi. Sois honnête et religieux avant tout. Je ne pus dire un seul mot. A travers mes larmes, je voyais tout danser et tourbillonner autour de moi. Je m'agenouillai seulement pour recevoir sa bénédiction. Le lendemain la sainte femme n'était plus. Elle était morte sans que j'aie pu lui donner l'assurance que je suivrais à la lettre ses dernières recommandations. Maintenant, je vous avourai que, c'est ainsi que je me suis trouvé en entendant les belles paroles que la Dame Supérieure et l'Assistante me disaient. Stupide et pleurnichant comme une vieille femme, je sortis ne sachant où donner la tête. Un homme m'attendait à la porte et est venu me reconduire jusqu'au canot. Il avait sous le bras un gros sac qu'on vous envoyait sans doute."

Baptiste à ces mots me présente ce sac que j'ouvre en sa présence. Il contenait des provisions que mes bonnes sœurs lui ont fait remettre pour leur descente. Il y a de plus une enveloppe dans laquelle il doit y avoir une charmante petite lettre. Elle est si mignonne et si gentille.

" En effet, ajouta-il en se frappant le front, l'homme de l'hôpital, rendu au canot, m'a dit, ce sac est pour vous, la lettre pour le grand Chef, et je me rappelle à présent que pendant que je parlais avec les religieuses la petite avait dit : Je vais écrire à mon père Hélika "

" Ne m'en voulez pas, je l'aime moi aussi et je voulais savoir si elle était heureuse. Maintenant me pardonnez-vous ? "

Je l'embrasse à ces paroles et je lui presse la main. C'était la seule marque de reconnaissance que je pouvais lui donner. J'étais si ému de ces témoignages d'amitié. J'insistai pour qu'il prit quelque repos, il s'étendit sur son lit et ne tarda pas à s'endormir.

Je vais de suite m'installer au pied d'un arbre touffu que les rayons du soleil ne caressent que mollement avant que d'arriver à moi. J'ouvre le cahier et je lis le rapport et la lettre du géolier :
La voici.

Monsieur

" En réponse à la demande que vous m'en avez faite, je vous rends compte aujourd'hui de la manière dont les prisonniers se sont conduits depuis leur condamnation. Après le prononcé de leur jugement et l'assurance que la cour leur donna qu'ils n'avaient aucune miséricorde à espérer des hommes et qu'ils devaient se préparer à paraître devant Dieu le 20 du courant, ils ont échangé

ensemble quelques mots de fureur que nous n'avons pu saisir parce qu'ils étaient dits dans une langue que personne ne comprend. ”

“ Du 12 au 13, ils ont passé une nuit affreuse de même que tous leurs jours et nuits depuis leur retour à la prison. Ils ont cherché à s'élançer l'un contre l'autre dans des transports indicibles de rage; un gardien de la prison s'est approché d'eux pour essayer à les apaiser, mais ils se sont précipités sur lui avec la férocité de tigres altérés de sang. Malheureusement il était à portée de leurs atteintes et sans le prompt secours d'autres gardiens, il eut été impitoyablement massacré par ces deux monstres. Leurs chaînes sont solides, Dieu merci, il ne peuvent s'atteindre, car ils s'éventreraient, tant grande est la fureur qui les anime l'un contre l'autre. Je regrette d'avoir à ajouter que leur conduite loin de s'améliorer paraît augmenter en férocité d'un instant à l'autre. L'aumônier de la prison est venu plusieurs fois tenter tout les efforts possibles pour les calmer. Il a essayé à leur faire entendre des paroles de paix, mais ils lui ont répondu par d'épouvantables imprécations. Le prêtre en est sorti chaque fois de plus en plus contristé. ”

“ Enfin, ce soir, le 14, le vénérable abbé dont vous m'avez parlé, est arrivé et de suite il s'est installé auprès des prisonniers. Il m'a prié de le laisser seul avec eux. Quelle figure imposante, quelle douceur se reflète sur chacun de ses traits ! Sa voix est douce et pleine d'une onction à la quelle il est difficile de résister. Il s'est approché d'eux en leur tendant la main avec bonté et en leur adressant à chacun des paroles de consolation, mais les monstres, au lieu d'embrasser avec vénération la main que ce saint apôtre leur tendait, se sont rués sur lui et l'ont envoyé rouler sur la muraille où sa tête à été se heurter. Il s'est relevé avec calme, a tiré son mouchoir de sa poche et a essuyé le sang qui ruisselait de son front sur sa figure par la blessure qu'il s'était fait en tombant. Pendant ce temps, les deux scélérats poussaient d'horribles ricanelements. Nous comprîmes de suite, en les entendant qu'ils devaient avoir commis une action diabolique. Nous sommes tous accourus à son aide, mais avec une douce autorité il nous a priés de nous retirer, puis tournant vers les deux bandits un regard chargé de larmes il leur a adressé à tous deux dans leur langue des paroles d'une douceur ineffable, mais les démons ne voulurent seulement pas l'entendre. Alors le saint prêtre s'est agenouillé et à longtemps prié pour eux. Cette prière du juste devait monter vers le ciel comme un parfum céleste, ils avaient comblé sans doute la mesure de leurs crimes car Dieu a paru leur refuser les trésors de sa miséricorde. ”

“Voilà, Chef, ce que j'ai à vous raconter de ce qui s'est passé jusqu'à l'arrivée de Mr. Odillon. Il m'a annoncé qu'il était chargé de continuer le journal que j'ai commencé. Il ne me reste plus qu'à ajouter que l'air de plus en plus abattu et découragé du saint homme, me fait augurer très mal du résultat de sa divine mission.”

“Si je ne craignais de vous contrister davantage vu que vous semblez leur porter de l'intérêt, qu'ils sont loin de mériter, je vous l'assure, je vous avouerais que les gardiens et moi qui sommes préposés à la garde de malfaiteurs, meurtriers, de bandits de toute espèce, nous n'avons rien rencontré qui peut approcher de la méchanceté et de la scélératesse de ces deux brigands.”

“Agréez, Chef, l'assurance de la haute considération avec laquelle, je suis votre dévoué.”

“GASPARD”

“Géolier de la prison de Québec,”

(Québec, 14 Septembre.)

Bien que je n'aie passé que peu de temps à causer avec le géolier, j'ai reconnu en lui le type de l'honnête homme qui bien qu'énergique et ami de son devoir, sait tempérer les rigueurs de la prison par tous les moyens dont il peut disposer. Je le sais doué, de plus, d'un sens droit, d'un esprit expérimenté et observateur.

Je ne puis donc me défendre d'un frémissement en songeant au dénouement du drame sinistre qui va se dérouler, et dont j'entrevois la fin affreuse ; aussi est-ce en tremblant que je prends le journal de monsieur Odillon. Je lis d'abord la lettre qu'il m'adresse le jour de l'exécution.

“Septembre 20, A midi”

“Mon cher frère,”

“Enfin le drame est terminé ! Il y a une heure, je voyais disparaître dans un coin reculé du cimetière, les restes mortels du malheureux Paulo et de son complice. C'est la mort dans l'âme et encore tout rempli d'horreur de ce que j'ai vu et entendu dans les derniers jours qui ont précédé l'exécution et au moment où leur âme devait paraître devant le juge suprême, que je remplis la promesse que je vous ai faite. Croyez-le, mon frère, il y a de tristes moments dans la vie. Dieu arrose quelquesfois de larmes bien amères la carrière de ses ministres.”

“Jamais peut-être dans une vie qui compte aujourd'hui près de quarante cinq ans d'apostolat, je n'ai eu autant d'angoisses et de découragement que pendant ces quelques jours. Mon Dieu je ne m'en plains pas puisque telle a été votre volonté. Non je ne me

plains pas des pleurs que j'ai versés pour les souffrances morales que j'ai endurées, mais ce qui m'afflige profondément et jetterait peut-être le désespoir dans mon âme, si ma conscience ne me disait pas que j'ai fait mon devoir, c'est que tous mes efforts ont été infructueux et inutiles pour faire germer au cœur des deux grands pécheurs, une pensée ou un sentiment de repentir. "

"J'incline mon néant devant les insondables décrets du Très-Haut. Qui sait peut-être au moment où ils allaient être lancés dans l'éternité, un *peccavi* que la corde ne leur a pas permis d'articuler, s'est-il élevé du fond de leur âme. "

"Frère, prions pour eux qu'ils aient trouvé grâce, priez aussi pour ce pauvre prêtre afin que Dieu rende son travail, efficace lorsqu'il tentera de ramener à lui des âmes égarées. "

"Je suis avec estime, votre bien sincère ami. "

" ODILLON ptre."

P. S.

J'oubliais de vous remercier de l'envoi généreux que vous m'avez fait. Cet argent sera distribué aux pauvres, et c'est sur votre tête et sur celles de ceux qui vous sont chers, que retomberont les bénédictions qu'ils demanderont au ciel, en reconnaissance de vos bienfaits.

ODILLON ptre.

" Septembre 17. Je suis entré dans leur cachot vers six heures pour passer la nuit auprès des malheureux et essayer à verser dans leur cœur un peu de calme et de repentir. Ils étaient dans un état d'exaspération épouvantable. Leurs yeux étaient hors de tête, leurs figures sinistres et empreintes d'une haine indicible. Leurs mains étaient couvertes du sang qui s'échappait des blessures que les fers leur avaient faites en essayant à s'élancer l'un sur l'autre pour se frapper et se déchirer. De leurs bouches s'échappaient une écume sanglante et d'affreux blasphèmes. Ma vue loin de les apaiser ne fit plutôt que redoubler leur rage. Ils parurent même la concentrer sur ma personne, car comme je m'approchais pour les calmer, ils se sont tous deux précipités sur moi et m'ont violemment repoussé. Toute la nuit s'est ainsi passée dans des paroxysmes de fureur sans que j'aie pu leur faire entendre une parole de raison. "

"La cause de cette haine frénétique qu'ils se portent, vient de ce que tous deux ont tenté de se rendre témoins du roi, avec l'assurance qu'ils voulaient faire donner aux autorités qu'on leur laisserait la vie sauve. A cette condition, ils auraient tout avoué. "

" Ces démarches, ils les avaient faites à l'insu l'un de l'autre et

elles leur avaient été révélées le jour de leur procès. Or de tous les hommes celui que les sauvages abhorrent le plus et auquel ils ne pardonnent jamais, c'est au délateur et au traître ; aussi lorsqu'ils le tiennent en leur pouvoir, il est toujours soumis aux plus horribles tortures. ”

“ Sep : 18. La journée ne s'est pas annoncée sous de meilleurs auspices. Je suis entré dans leur cachot au moment où ils prenaient leur déjeuner. Mon arrivée n'a fait aucune autre effet sur eux que de m'attirer à peine un coup d'œil chargé de mépris. Tout en mangeant ils se sont lancés des regards farouches et pleins de menaces. Comment donc réussirai-je à faire entendre une parole de religion à ces hommes dont le cœur est si profondément gangrené par les plus exécrables passions ? ”

“ Je les laisse ; il est onze heures et demi du soir. J'ai le cœur navré de tristesse. Mon Dieu, encore une journée et une partie de la nuit de perdues ! Mes peines, mes supplications ne paraissent avoir d'autres résultats que de redoubler leur rage et leurs imprécations. Peut-être la Providence m'inspirera-t-elle demain de nouveaux moyens pour parvenir au but auquel j'aspire si ardemment. Le seul espoir que j'entretienne est de les ramener dans la voie du repentir et d'adoucir leur derniers jours qui furent l'un après l'autre avec une incroyable rapidité et qui sont pour moi si pleins d'amertume. ”

“ Dans deux jours leur âme sera devant Dieu et je n'ai encore rien pu obtenir des coupables. Pourtant, je le sais, la justice des hommes sera inflexible, inexorable, ils n'ont plus de merci à attendre ici bas. Deux jours seulement, c'est si peu pour se préparer à paraître devant le redoutable tribunal du Souverain Juge ; devant ce regard inquisiteur qui fait dire au roi prophète dans un saint tremblement : *Ante faciem frigoris ejus quis sustinebit !!* Je vais prier, la prière est un baume divin, peut-être m'inspirera-t-elle de nouvelles idées. ”

“ Sept : 19. Mon cher frère, je suis entré un peu plus tard dans la cellule aujourd'hui. J'ai dès le matin fait demander audience dans les maisons où l'on prie pour le salut de tous. Monseigneur l'Evêque de Québec, m'a offert ses services d'une manière spontanée. Il doit aller les visiter pendant que de mon côté j'implorerai les prières des âmes charitables en faveur des malheureux qui vont mourir demain, sur la potence, car pour le condamné, les jours qui suivent la condamnation sont toujours la veille du supplice. ”

“ Tous m'ont promis leur concours et j'espère encore les retrouver dans de meilleures dispositions. ”

“ Je vous écris ces pages de ma chambre et maintenant il me semble que ce poids énorme ne pèse pas sur mes seules épaules. On m'a promis partout que des prières seraient offertes à Dieu. Elles seront dites et répétées dans chaque communauté et par toutes les personnes pieuses.”

“ Je me trouve dans une disposition d'esprit bien différente des jours précédents. Je m'accuse d'avoir peut-être exprimé des paroles d'aigreur devant ces hommes qui pourraient être plus malheureux et ignorants que coupables. Je dirige mes pas vers la prison bien décidé à leur en demander pardon. Je pourrais prendre Dieu à témoin, que si je les ai offensés, c'est bien involontairement car je donnerais de grand cœur jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour leur être utile.”

“ Je marche d'un pas plus léger, plus alerte car l'espérance a fait renaître mon courage. A peine ai-je franchi les derniers degrés de la prison que je rencontre le saint Evêque. Il me tend la main, je la porte à mes lèvres avec respect, mais lui m'embrasse avec tendresse. Je n'ai pas le courage de l'interroger, son serrement de mains m'indique qu'à lui aussi était départie la part d'amertume comme aux bons autres prêtres qui ont tour à tour, mais en vain essayé d'obtenir d'eux une parole ou un signe de repentir.”

“ Mon Dieu, j'ai pourtant bien prié dans les deux jours qui sont passés, je vais prier encore davantage mais je ne puis continuer d'écrire.”

“ 19 Sept 11 heures P. M.”

“Pardonnez à mon écriture, ma main est tremblante et peut-être aurez-vous de la peine à déchiffrer le pauvre griffonnage que je fais. A peine quelques heures vont-elles s'écouler avant que la justice des hommes soit satisfaite, et je n'ai pu rien obtenir. La dernière nuit est épouvantable.”

“ Quand la réponse à leur demande d'un sursis leur a été apportée, hier soir, et que l'expression formelle du refus leur a été signifiée, jamais scène plus déchirante n'a été vue.

“D'abord, ils ont préludé aux apprêts de leur mort d'une manière différente, l'un par des chants féroces et sauvages, l'autre par d'exécrables obscénités, puis à minuit sonnant, comme par un accord mutuel, les deux prisonniers se sont tus. Rodinus le com- plice s'est enveloppé la tête de sa couverture et s'est mis à moduler un chant bizarre mais empreint d'une telle férocité que je ne pou- vais m'empêcher de sentir un frisson qui parcourait tout mon être. Paulo au contraire est tombé dans un état d'inertie et d'abattement dont il n'a pas pu être relevé. Le premier a continué son chant étrange jusqu'au moment de l'exécution. Il ne s'y mêlait presque

plus d'accents humains. Hélas ! cet homme était plus misérable encore que je ne pensais. Il n'était pas même idolâtre, il était athée."

" Je compris dans son chant qu'il était heureux de rendre à la matière ce que la matière lui avait donné, le désir de jouissances matérielles, et trouver les moyens de se les procurer, fussent-ils des plus odieux. Tel avait été le but de toute sa vie."

" Je cherchai à réveiller chez l'un et l'autre, chez Paulo surtout d'autres sentiments, mais ce fut en vain, ils ne daignèrent seulement pas me répondre. Je les conjurai, je les suppliai, je leur présentai un crucifix qu'ils outragèrent par leurs crachats comme de nouveaux Judas."

" Enfin Paulo vers lequel je tournai une dernière espérance, me fit peur, je l'avoue. Quand je le secouai de sa torpeur, le malheureux était dans un délire complet, mais un de ces délires qui ne s'exprime pas par d'énergiques transports, mais par des paroles incohérentes, où le cynisme de la pensée le dispute à l'obscénité de la parole."

" Il exprimait dans un odieux langage les plaisirs charnels de son passé, il en parlait avec un horrible ricanement. Parfois aussi un calme se faisait. J'essayai bien des fois à en profiter pour me faire entendre. Et alors c'était plus affreux encore. Il sortait de sa tranquillité apparente, et voyait le bourreau disait-il. Il l'apercevait qui attendait à la porte du cachot que l'heure du supplice fut arrivée. Il croyait voir ses gestes d'impatience parce que le moment ne venait pas assez vite. Il décrivait les plis et replis de la corde qui devait l'étrangler et qu'il croyait déjà avoir autour du cou. Il se représentait les vociférations de la foule rendue furieuse par le nombre et l'énormité de ses forfaits. Puis un instant après, il élevait la voix, mais alors sur un ton de supplication il conjurait cette même foule d'attendre au moins que la brise imprimât un balancement qui les ferait se heurter sur les poutres du gibet comme en mesure, aux accords des fanfares infernales."

" 5 heures A. M. Rodinus continue sa mélodie inconnue. A quelle divinité adresse-t-il ce chant ? Oh ! si c'était à ce Dieu qu'il affecte de ne pas connaître, au moins conserverais-je une leur d'espoir sur son avenir, mais non c'est une glorification de ses forfaits. Il les passe en revue dans sa mémoire et regrette de ne pouvoir en savourer les délices plus longtemps."

" 10 $\frac{1}{2}$ heures A. M. Rien n'est changé dans l'attitude de Rodinus. Paulo a eu un accès de frénésie épouvantable. Il se croyait poursuivi par ses victimes. Il leur demandait pitié, misé

ricorde, comme elles-mêmes ont dû le faire lorsqu'ils les outrageait ou les mettait à mort. Ses cheveux se dressaient d'épouvante, il attendait, disait-il des ricanements d'enfer et les cris de joie des démons qui le conviaient à leur horrible fête. Il entrevoyait les tortures des damnés, il répétait leurs lamentations et leurs gémissements. Son œil était hagard, il tremblait de tous ses membres. Son grincement de dents augmente encore l'horreur de tous les témoins de cette épouvantable scène. C'est bien là la peinture que l'écrivain nous fait de la mort du pécheur impénitent. *Dentibus suis fremet et tabescet.* Puis il est tombé dans un état de torpeur, il n'est plus qu'une masse inerte."

"Le silence du cachot n'est troublé que par le bruit de sa respiration stertoreuse et par le chant de son compagnon plus strident et plus saccadé. C'est la ronde du jongleur qui évoque les esprits infernaux. Oh ! mon Dieu je n'y puis rien faire !....."

"La porte du cachot s'ouvre, c'est le bourreau et ses aides qui entrent suivis des officiers de justice."

"Je me précipite au devant d'eux, je les supplie d'accorder encore dix minutes de répit. Un des officiers tire sa montre et dit en secouant tristement la tête qu'il a déjà différé l'exécution de quelques minutes et qu'il ne peut m'accorder un seul instant. Cet instant comment l'eussent-ils employé ? Eussent-ils enfin dans ce moment suprême, tourné un regard de repentir et de supplication vers Dieu ? Hélas ! je n'ose plus rien espérer que dans l'immense miséricorde de la Divine Providence."

"La seule chose que j'ai pu obtenir a été l'aveu complet que Paulo m'a fait, et dont je ne doutais pas, qu'il était avec ses deux complices les meurtriers du malheureux compagnon d'Attenoussé pour lequel celui-ci avait subi le dernier supplice. Paulo seul avait ourdi cette trame diabolique pour se venger de l'horreur qu'Angeline ressentait pour lui. Les deux autres bandits l'avaient aidé dans l'exécution."

"Pendant qu'on préside aux funèbres apprêts du supplice, je vais de l'un à l'autre, je les exhorte en pleurant à se préparer à paraître devant Dieu en exprimant dans leur cœur au moins une parole de contrition."

"Mais Paulo ne m'entend plus, toute vie intellectuelle est éteinte. Son œil est vitreux et fixe. Il n'y a plus que sa respiration ou plutôt un râlement qui vit chez lui. Il ne voit rien, il n'entend rien, il ne peut plus se mouvoir."

"Rodinus détourne la tête avec dégoût quand je lui présente pour la seconde fois l'image du Dieu crucifié. Il l'aurait même

souillé de nouveau par un crachat si je ne me fusse empressé de le retirer.”

“ Enfin la toilette est terminée, leurs chaînes leur ont été enlevées, ils ont la corde au cou et les mains liées derrière le dos.”

“ Le cortège se met en marche. Quatre aides portent Paulo toujours insensible et le déposent sur la trappe fatale, Rodinus l'a précédé. Il a toute la stoïque férocité du sauvage. La tête haute, il jette d'abord un regard de défi sur la foule et regarde avec indifférence le bourreau qui passe l'extrémité de la corde dans le crochet. Il ne veut pas permettre qu'on rabatte le bonnet sur ses yeux comme on vient de le faire à Paulo.”

“ La foule est à genoux et prie. Moi, la figure prosternée sur le gibet, j'entends le bruit sourd qui m'avertit que la trappe est ouverte et que deux âmes viennent de paraître devant le tribunal suprême et quelles sont jugées.!!!... Ah ! puissent-ils avoir trouvé miséricorde auprès de Dieu!!!!!!”

“ Voilà, mon chère frère, les détails aussi exacts que possible, voilà aussi la fin déplorable de ces deux grands coupables. Pourtant, malgré toute l'apparence de l'unitilité de nos prières, redoublons cependant nos instances auprès du très haut. Qui sait !... ..”

“ Je ferme en frissonnant ce journal, il m'échappe des mains. J'essuie les sueurs glacées qui inondent mon front.”

“ J'oublie l'univers entier et me transporte en esprit dans ce monde invisible et inconnu dont ces deux hommes ont franchi la barrière. Ma pensée se noie dans l'horreur du sort qui vraisemblablement les y attendait.”

“ Je ne sais combien d'heures j'ai passé dans ces pénibles réflexions mais tout à coup mes idées prennent un autre cours. Une figure angélique vient faire contraste avec les leurs que je crois entrevoir parmi celles des démons. Cette figure est celle d'Angéline, de la mère d'Adala. Il me semble entendre cette voix qui n'avait plus rien de terrestre à me dire, au moment où son âme allait s'envoler vers le ciel et après la confession que je lui avait faite :

“ Père viens m'embrasser. Je te confie mon enfant, mon Adala.”

“ Ce dernier nom a un effet magique. Il m'éveille comme d'un affreux cauchemar et la chère petite lettre d'Adala est là devant moi qui semble me sourire et m'inviter à l'ouvrir.”

“ Je la saisis avec émotion, je la tourne et retourne en tout sens avant que d'en faire sauter le cachet. J'embrasse ce papier que sa main a touché. Il faut que j'attende quelques instants avant que de pouvoir distinguer l'écriture, tant les larmes obscurcissent mes yeux.”

“ Mon bon et cher grand papa, me dit-elle, voilà déjà plus de

quatre mois que je ne t'ai vu et pourtant je n'ai pas passé un seul instant sans penser à toi. Je me suis bien ennuyée et je m'ennuie encore beaucoup de ne pouvoir plus m'asseoir sur tes genoux et t'embrasser."

"Je n'ai pas non plus oublié toutes les belles histoires que tu me racontais. Il y en avait de tristes si tu t'en souviens qui me faisaient pleurer, mais quand tu me voyais toute en larmes, tu m'en disais de si droles que j'en ris encore rien qu'à y penser."

"Mais ce que je ne comprenais pas et ne comprends pas encore aujourd'hui, c'est que quand tu me voyais si folle, tes yeux se mouillaient de larmes. J'avais bien peur que ce ne fut quelque chagrin que je te causais et tu étais trop bon pour me dire en quoi je t'affligeais. Je suis aujourd'hui bien plus raisonnable que je ne l'étais alors et j'ai bien hâte de te revoir pour te demander pardon."

"J'espère, mon bon grand papa, que tu prends toujours un bon soin de ta santé car si j'apprenais que tu es malade ou qu'il te fut arrivé quelque malheur, je crois que j'en mourrais."

"Je me propose quand je te reverrai de te gronder bien fort de ce que tu ne m'écris pas."

"Je suis à présent une grande fille. Les bonnes religieuses me disent qu'elles sont très contentes de mes succès. Elles ont pour moi toute espèce de bontés."

"La mère supérieure et l'assistante me font souvent venir dans leurs chambres. Elles m'embrassent, me chargent de bonbons, mais je ne sais pourquoi elles ont l'air triste elles aussi quand elles me parlent. Je n'ai pas besoin de rien demander, elles préviennent mes moindres désirs et me disent que c'est toi qui leur a donné l'argent pour y pourvoir."

"Je t'embrasse beaucoup pour te remercier de toutes tes preuves et je vais m'appliquer bien fort pour finir mes études au plus vite et aller te rejoindre. Tu dois toi aussi t'ennuyer un peu de ta petite fille."

"Depuis huit jours nous prions pour deux criminels qui ont été pendus ce matin. Toutes les bonnes religieuses étaient tristes, nous aussi nous l'étions. C'est si terrible de penser que deux hommes vont être pendus, mais c'est plus affreux encore de songer qu'ils vont mourir sans s'être reconciliés avec Dieu. A dix heures trois quarts ce matin les glas des deux malheureux ont commencé à sonner. J'en frémis encore. Nous nous sommes rendues à la chapelle pour prier pour eux. Je n'ai pas osé demander s'ils ont fait leur paix avec Dieu."

"Tu peux t'imaginer comme j'ai été contente de revoir mon ami Baptiste, aussi je l'ai embrassé bien fort."

“ Grand’mère vient me voir toutes les semaines. Elle m’apporte de ces beaux petits ouvrages en broderie sur écorce comme elle sait en faire. Elle y joint de plus de jolies corbeilles remplies de toute espèce de fruits. J’aurais voulu que ma tante supérieure lui donna de l’argent, j’avais tant peur qu’elle souffrit de la faim; mais elle m’a embrassée en me disant que tu lui en donnes plus qu’elle n’en a besoin. Je t’en aimerais encore plus fort pour cela si j’en étais capable.”

“ A présent je vais te dire un tout petit secret. Ce n’est pas moi qui écris, je ne suis pas assez savante, c’est une de mes compagnes qui le fais pour moi, mais c’est moi qui dicte.”

“ Mes bonnes tantes disent que dans quelques mois je pourrai écrire une lettre seule. Juges si je vais travailler.”

“ Je t’embrasse mille et mille fois,

“ Ta petite fille,

“ ADALA.”

20 Septembre.

La lecture de cette lettre me fit un plaisir ineffable que je me plus à savourer quelque temps. Il fallut pourtant me tirer de cette délicieuse rêverie et retourner dans ma cabane.

Mes amis étaient éveillés. Je me fis raconter les derniers jours des bandits dans les plus grandes minuties. Ils avaient été plus diaboliques encore dans leurs actions que le bon prêtre ne me l’avait dit.

Un jour un d’eux lui avait presque coupé un doigt avec ses dents pendant qu’il lui présentait à boire, comme il le lui avait demandé.

Un autre jour, Rodinus l’assommait presque avec ses menottes pendant qu’il avait le dos tourné.

Il n’y avait pas d’avanies, d’injures, de blasphèmes, d’obscénités de toutes sortes que ce saint prêtre n’eût entendus de leurs bouches et souffert avec une patience et une douceur angéliques.

Mais je tire le rideau sur ce hideux tableau pour revenir au plus vite à ma chère enfant.

CHAPITRE XXV.

VIE INTIME

Quoiqu’il m’en coûtât beaucoup d’être pour plusieurs années séparé d’Adala, il me fallait en faire le sacrifice. Aussi, autant par

goût que par un besoin de distraction et de mouvement, je repris avec mes amis la vie de coureur des bois.

J'étais parfaitement tranquille au sujet de ma fille chérie, je savais qu'elle trouverait auprès de mes bonnes sœurs tout le bonheur possible. Pour lui éviter des chagrins que ma vue aurait pu lui causer, je résolus de ne l'aller voir que dans trois ans, mais je me proposai de lui écrire deux fois par année quoique je fusse convaincu qu'elle était incapable de m'oublier.

Nos préparatifs de départ ne furent pas longs et nous partîmes bien décidés à ne plus nous séparer et à partager à chaque retour au poste les profits de notre chasse.

Il est inutile de vous raconter cette vie de coureur des bois que tout le monde connaît. Qu'il me suffise de dire que nos chasses furent assez fructueuses et que je passai les cinq années qui suivirent dans un calme et une tranquillité d'esprit que je n'avais pas encore connus.

Le spectacle continu de la nature dans toute sa beauté primitive, les courses dans les bois et la préparation de nos pelleteries faisaient le charme de nos journées. Puis le soir arrivé nous nous trouvions réunis autour d'un bon feu et les histoires et la gaité intarissable du Normand et du Gascon, embellissaient nos soirées.

Les trois années que je m'étais condamné à passer sans embrasser Adala, étaient expirées, je résolus de me rendre à Québec. Grande fut la joie de mes sœurs et de la petite en me voyant.

L'enfant s'était admirablement développée, et avait considérablement grandi. Elle ne savait que faire pour me témoigner son bonheur. Elle riait, pleurait, dansait, venait sauter sur mes genoux et m'enbressait. Combien j'étais heureux de tous ces témoignages d'amour. Non je ne les eus pas changé pour tous les trésors de la terre.

Je passai une semaine auprès d'elle, lui faisant visiter la ville et ses environs. Je jouissais du plaisir qu'elle éprouvait de voir tant de merveilles et de beautés qu'elle ne connaissait que par ouï dire.

Il va sans dire que nous allâmes aussi chercher la grand'mère et l'installâmes auprès de nous pour qu'elle prit part à la joie commune.

Ces huit jours furent de courte durée. Si la voix de la raison n'eut cédé à celle de mon cœur, sans aucun doute, elle fut revenue avec moi. La vie de réclusion s'accordait peu avec le caractère d'Adala. Ce qu'il fallait à cette chère enfant c'était la vie libre et indépendante, indispensable au sang indien. Instinctivement aussi elle

ressentait un entrainement véritable pour la vie demi sauvage. Mais il me fallut céder devant le devoir.

Après l'avoir pressée plusieurs fois dans mes bras, je me séparai d'elle. Je lui promis que dans deux ans je viendrais la chercher et qu'alors nous demeurerions ensemble jusqu'à la mort de l'un de nous. Aglaousse, de son côté, promit de venir nous rejoindre et de la visiter plus souvent encore d'ici à ce temps là.

Je dis adieu à mes sœurs, leur recommandant de nouveau l'enfant. Ces recommandations étaient bien superflues.

Ce fut un grand sacrifice que je fis en m'éloignant d'elles, et aussi longtemps que je le pus, je me retournais pour jeter un regard sur le toit qui recouvrait des êtres qui m'étaient plus chers que la vie.

Jamais de ma vie, je n'ai éprouvé autant d'ennui que pendant les premiers mois qui suivirent cette séparation.

Enfin je rejoignis les compagnons qui m'attendaient à un endroit désigné et nous reprîmes la vie active.

Pendant la courte visite que j'avais faite à Adala, je lui avais souvent parlé du campement que nous avions établi auprès du Lac à la Truité. Je lui avais décrit le paysage si beau et les jouissances qu'on y trouvait. L'enfant avait écouté ces détails avec des larmes de plaisir. Elle me fit promettre en la laissant d'y construire un logement et que ce serait là que désormais nous habiterions.

Les désirs étaient pour moi des ordres impérieux, aussi vers la fin de la seconde année, nous construisîmes ces cabanes que je ne changerais pas pour le plus somptueux des palais.

Enfin, depuis sept ans que nous y sommes installés, nous goûtons un bonheur presque sans nuages. Le seul chagrin qui soit venu assombrir notre ciel, a été la mort de mes deux sœurs qu'une épidémie a emportées successivement dans l'espace de deux mois. Chères saintes femmes, elles se sont éteintes comme elles ont vécu, dans la paix du seigneur, après une carrière bien remplie d'années, mais encore plus de bonnes œuvres.

Vous ferai-je maintenant une description de la manière dont nous passons notre temps. Peut-être pourrait-elle vous intéresser.

Le chant des oiseaux nous éveille dès le matin et souvent à ce chant s'en joint un autre mille fois plus suave, plus agréable à mon oreille, c'est celui de mon Adala qui semble leur répondre. Elle a, pour ainsi dire, apprivoisé ces chers petits enfants des bois, car elle charme tout ce qui l'entoure.

La culture des plantes, les broderies sur écorce, la couture et la lecture constituent ses occupations de la journée.

Rien de plus charmant que de la voir dans les beaux soir d'été

conduire son léger canot avec une adresse merveilleuse, sur les eaux tranquilles du lac. Puis quand tout est silencieux dans la nature, sa voix s'élève pure et argentine pour chanter un de ces cantiques si touchants par leur naïve beauté, et qui sont une prière, une invocation.

C'est alors que les échos des montagnes saisissent ces notes si fraîches, qu'ils les répètent et se les renvoient les uns aux autres comme s'ils voulaient se les graver profondément dans leur mémoire.

Parfois aussi je l'amène à des expéditions de chasse, mais ces jours-là, je suis presque toujours certain de faire buisson creux. « Il ne faut pas tirer sur ce pauvre lièvre qui ne nous fait aucun mal, dit-elle, n'abattez pas cette mère perdrix qui peut-être laisse rait des enfants orphelins et personne alors pourvoit à leur nourriture.

Mais si un loup ou n'importe quel autre animal carnassier se présente, oh ! alors malheur à lui, car elle tire avec la plus grande précision. Elle aime beaucoup la légère carabine que je lui ai achetée et qui est du plus beau fini. Elle ne perd pas une occasion d'en faire admirer le mérite.

Lorsqu'elle se promène sur les bords du lac, elle est suivi d'une marmotte devenue l'hôte de sa maison et sa compagnie inséparable. Plusieurs couvées de canards sauvages qu'elle a réussi à apprivoiser et qui viennent manger tour à tour dans sa main, en poussant des cris assourdissants, lui font cortège.

Rien de ses pas, de ces démarches, ni de ses actions, n'échappe aux regards ravis de sa grand'mère et des miens, nous en examinons tous les détails pour y trouver de nouveaux charmes, nous l'aimons tant.

Son caractère est quelque peu fantasque et aventureux, mais d'après mes recommandations elle ne s'éloigne jamais seule de la maison. Deux dogues énormes, qui sauraient la protéger dans le cas d'une mauvaise rencontre, sont des gardes les plus surs.

Le temps de chaque journée est ainsi réglé et les heures fuient avec une rapidité sans égale. Nous sommes loin de trouver le temps monotone et de vivre dans l'isolement. Chaque jour un chasseur ou un amateur de pêche vient nous demander un gîte. Nous avons aussi des nouvelles de tous cotés, car jamais ici le pain et l'hospitalité ne sont refusés.

Bien souvent il y a surcroit de vie et de gaité dans l'habitation, c'est qu'alors Baptiste et ses deux inséparables compagnons sont venus nous visiter et se reposer de leurs fatigues.

Oh ! ce sont ces jours-là de vrais diners de *Gamache* ou de *Sarda-*

napale. Tout ce que la forêt peut offrir de gibier à plumes ou à poil est mis à contribution. Quelle folle gaité préside au repas, le Gascon et le Normand ont eu de quinze jours à un mois pour renouveler leur approvisionnement d'histoire incroyables et fantastiques. Adala rit aux larmes, la grand'mère et moi rions de la voir rire et à ce concert d'éclats de rire se joint comme basse, la grosse voix de Baptiste.

Des histoires on passe au chant, du chant à la danse, c'est Baptiste qui fait la musique. Il imite avec sa voix toute espèce d'instruments. Ses poings jouent du tambour sur n'importe quel meuble, ses pieds marquent la mesure et les deux français exécutent des cabrioles, des pas, des sauts impossibles tels qu'ils les ont vus faire, assurent-ils dans tel ou tel pays où il n'ont pourtant jamais été, la petite de se tordre de rire et nous, ma foi, de l'imiter. Ces fêtes se prolongent deux à trois jours.

Mais quand les froids d'hiver commencent à nous menacer, nous descendons au village pour laisser passer les mois les plus rigoureux.

La cabane reste alors sous les soins de la vieille Aglaousse qui s'obstine à ne pas vouloir nous suivre. Nous ne la laissons jamais seule, Baptiste et ses deux compagnons hivernent avec elle. J'ai soin avant de les laisser de pourvoir à tous leurs besoins. Nous leur faisons aussi de fréquentes visites dans le cours de l'hiver.

Nous allons habiter des appartements confortables auprès de l'église du hameau. Quelques bons voisins viennent fréquemment nous visiter. Dans la journée nous faisons des courses de traîneau et le soir le curé vient s'asseoir au coin du feu et nous réjouir par une intime et charmante causerie.

Telle est la vie que nous menons depuis sept années. Hélas ! elles ont été bien courtes comparées à celles du passé, mais aujourd'hui un nuage de tristesse vient troubler mon bonheur, c'est une inquiétude bien naturelle, car je sens d'un jour à l'autre le poids des ans qui s'appesantit sur moi.

J'éprouve aujourd'hui dans les marches les plus courtes, que mon pied qui gravissait lestement autre fois les pentes les plus rapides, ne se traîne plus que péniblement même sur un terrain uni.

Ma pauvre Aglaousse elle aussi se fait vieille et je songe avec tristesse que quand tous les deux nous aurons quitté la terre, ce qui ne saurait tarder, qui donc prendra soin de ma chère petite fille ?

Je dissimule autant que je le puis les traces de ma décrépitude, mais Adala semble s'en être aperçue, elle m'entoure de plus de

soins, de prévenances s'il est possible. Elle ne me laisse plus un seul instant, elle paraît inquiète. Elle me regardait l'autre jour avec un œil plein de tristesse, tout à coup une larme est venue glisser sur ses joues, elle s'est empressée de la faire disparaître et de me sourire. Je lui en ai demandé la cause. C'est une vilaine poussière m'a-t-elle répondu !

Depuis trois jours, je n'ai pu sortir, je me sens faible, abattu. Je voudrais bien avoir Monsieur Fameux, mais Baptiste et ses compagnons n'y sont pas.

Les deux français sont partis pour une longue expédition de chasse. Baptiste a pour ainsi dire abandonné la vie des bois. Il s'est mis à la culture et nous ne le voyons plus que rarement.

Mon Dieu, comment pourrai-je faire prévenir Monsieur Fameux de l'état précaire où je me trouve.

Je me suis ouvert à lui et lui ai dit que je comptais sur sa protection pour prendre soin d'Adala et de sa grand'mère quand je ne serai plus. Cette mission, il l'a acceptée, car il sait que je n'ai personne autre à qui m'adresser, mais il faudrait pourtant que je le visse avant de mourir.

Adala s'est bien offerte pour aller le chercher.

La vaillante enfant je l'ai refusée. La distance est si grande et je crains que cette course ne soit au-dessus de ses forces, cependant elle a si fortement insisté que j'ai cédé à ses instances, car je sens que mes heures sont comptées.

En partant elle est venue m'embrasser en pleurant. Ses larmes sont tombées sur mes joues et m'ont réchauffé le cœur.

Je profite de son absence pour écrire ces dernières lignes que ma main tracera :

“ Que je te remercie, ma chère Adala, d'avoir égayé ma triste vieillesse par ton jeune et candide enjouement. Lorsque je remon-
tais en esprit, le courant d'une vie tourmentée, je me sentais
écrasé sous le poids des événements de mon existence, ta franche
gaité est venue m'arracher bien des fois l'amertume qui peut-être
eut fini par s'emparer de moi.”

“ Tu as été dans la maison la lumière, la joie et la vie, car tu en
étais l'âme bénie. Sois donc à jamais heureuse Adala pour tout le
bonheur que tu m'as fait.”

“ Que ta vie soit aussi calme que la mienne à été tourmentée.
Que le ciel t'accorde les trésors de jouissances que je n'ai pas con-
nues. Enfin sois heureuse autant que mon cœur le désire.”

“ Aimes toujours ta bonne grande maman et prends en bien
soin. Tu sais combien elle s'est dévouée pour toi, mais je connais

trop bien ton cœur, cette recommandation est superflue. Oui tu l'aimeras autant qu'elle t'a aimée."

"Penses aussi quelquefois à ton vieil ami Hélika, donnes lui un souvenir et quand ta voix se mêlera, le soir, à la prière des anges, demandes miséricorde pour lui !!!!"

"Adieu, Adieu..."

HÉLIKA.

Ici se terminait le manuscrit.

Monsieur D'Olbigny ajouta : C'est le même jour que nous fîmes rencontre de cette charmante enfant à la décharge du lac.

Monsieur d'Olbigny demeura pensif quelques instants. Aux dernières phrases du manuscrit sa voix nous avait paru profondément émue. Nous respectâmes sa rêverie. Du revers de sa main il essuya une larme, puis avec un doux sourire il nous dit : si vous le voulez bien, Messieurs, nous allons déjeuner.

Effectivement l'aurore paraissait, la nuit était passée sans que nous nous en fussions aperçus, tant ce récit nous avait intéressé.

Et la jeune fille, demandâmes-nous tous ensemble, qu'est-elle devenue ?

Son histoire est bien trop longue pour que j'entreprenne de vous la raconter aujourd'hui. Elle se rattache de plus à bien des souvenirs de ma vie qu'il me serait pénible de rappeler en ce moment.

Si cette narration vous a présenté quelque intérêt, je vous réserve l'autre partie pour l'occasion où j'aurai le plaisir de vous revoir."

Permettez moi, charmantes lectrices, de vous en dire autant

C. DEGUISE.

LES CANADIENS DE L'OUEST.

JACQUES FOURNIER.

Le 15 juillet 1871, s'éteignait dans une petite ville du Kansas, l'un des hommes les plus âgés de notre époque. C'était un de ces anciens voyageurs canadiens que la Providence avait oublié dans une ville de l'ouest des Etats-Unis et dont le temps semblait respecter la robuste condition. Comme l'un de ces chênes qui dominent la forêt de leur taille élancée, il ne s'est pas lentement affaissé sous l'effort de la rafale et du temps, il est tombé tout-à-coup alors que, malgré sa vieillesse, il semblait encore plein de sève et de ver-deur.

Jacques Fournier, tel est le nom de ce centenaire qui fut témoin, paraît-il, des derniers événements qui amenèrent la chute de la domination française sur les bords du St. Laurent. Il n'avait pas moins de 124 à 134 ans lors de sa mort.

On lui assigne pour lieu de naissance quelque localité du district des Trois-Rivières où demeurerait sa famille. On ne connaît rien de ses parents, si ce n'est qu'il avait un jeune frère qu'il chérissait tendrement et dont il parlait souvent au soir de sa vie comme du *petit garçon*.

Pendant les sept ou huit dernières années qui précédèrent sa mort, la mémoire du vieillard au sujet de la figure des personnes était souvent en défaut, mais quand il s'agissait d'événements et d'épisodes dont il avait été témoin, elle était plus fidèle que jamais.

Ces faits étaient gravés comme des tableaux dans son esprit. Ainsi il assurait qu'il travaillait dans la forêt sur un lopin de terre, dont il avait fait l'acquisition, près de Québec, quand eut lieu la première bataille des Plaines d'Abraham, le 14 septembre 1759, où les généraux Wolfe et Montcalm trouvèrent tous deux une mort glorieuse. Ceux qui s'intéressaient à entendre ce vieillard parler de tous les souvenirs de sa longue vie crurent qu'il voulait faire allusion au siège de Québec par le général Montgomery en 1775. Ils lui firent dans ce but une foule de questions, mais il se rappelait si distinctement de ces faits qu'il n'était plus possible d'en récuser l'exactitude.

Fournier quitta le pays après la guerre de l'Indépendance américaine. Il traversa le Lac Ontario dans un bateau plat à voiles et débarqua près du fort Niagara. De là, il se mit en route pour le sud en suivant la direction des anciens forts français. Le cinquième jour il atteignit Presqu'île Island, qui est connue maintenant sous le nom de ville Erié, dans la Pensylvanie, puis il se rendit à Pittsburg. Fournier avait parcouru toute cette distance à pied en douze jours, c'est-à-dire 125 milles.

Fournier faisait une description de Pittsburg, notre ancien fort DuQuesne, qui ne concorde guère avec la brillante position qu'elle occupe aujourd'hui. "Ce n'était," disait Fournier, "à cette époque, qu'une misérable petite ville composée d'environ une douzaine de matsons, et située entre les rivières Monongahéla et Alleghany. Je la quittai au plus tôt."

Il y avait quelque trouble alors dans cette partie des Etats-Unis, et pour échapper à tout danger, Fournier s'engagea à bord d'un bateau plat qui se rendait à la Nouvelle-Orléans. Tout le pays qu'il parcourut alors était presque vierge et s'est depuis complètement transformé. Cincinnati et Louisville étaient encore inconnus, Memphis et Vicksburgh étaient aussi à l'état d'embryon et John A. Murrall, le pirate de l'Ohio, était la seule chose à craindre.

Fournier demeura à la Nouvelle-Orléans jusqu'à la guerre de 1812. Les anglais tentèrent alors de s'emparer de cette importante partie du pays et le général Jackson fit appel aux citoyens pour défendre leurs foyers menacés. Fournier, qui savait fort bien manier une carabine, offrit ses services, l'un des premiers, mais on les refusa, à cause de son âge avancé.

Quelques années auparavant, il avait servi de guide à l'importante expédition de Lewis et Clarke, qui se rendait à l'Orégon. Il fit la chasse à son retour dans le Kansas que sillonnaient seuls les sauvages et les trappeurs canadiens, et où il n'y avait d'autre habi-

tant qu'un nommé Chouteau, frère de celui qui fonda St. Louis avec Pierre Laclède. Il servit ensuite comme guide durant de longues années au Colonel Drifts, l'un des premiers habitants du Kansas.

Lors de ces nombreuses expéditions, Fournier s'établit finalement près du Col. Drifts, à Kansas City. Il présida pour ainsi dire à l'éducation de la fille de ce dernier, qui a aujourd'hui plus de quarante ans, et il ne l'appelait pas autrement que *Ma petite Catherine*.

Après la mort de son père, celle-ci épousa un M. Mulkey, qui érigea une maison en brique dans le but d'y donner place aussi au brave Fournier. Mais celui-ci refusa d'abandonner la cabane qu'il avait érigée de ses mains et dans laquelle il n'y avait pour tout lit que la robe d'un buffle que le vieux chasseur avait tué dans ses nombreuses courses à travers les plaines. Il avait nos habitudes de civilisation en horreur et se contentait du mode de vie le plus simple. Ce ne fut qu'en 1869 que M. Mulkey le décida à habiter une petite maison en brique qu'il avait fait construire près de sa demeure, comme étant plus confortable.

Fournier conserva jusqu'à ses derniers moments ses habitudes de travail. Il donnait tous ses soins à un petit jardin dont il était le propriétaire. Il vivait dans la solitude la plus complète. Lorsque les Bluffs étaient remplis de chasseurs et de trappeurs des Montagnes Rocheuses, il prenait plaisir à aller se distraire avec ses anciens compagnons des plaines, mais depuis leur disparition, il se confinait dans l'isolement le plus complet. Ceux-ci lui avaient donné le nom de "Pino" qu'il conserva durant la dernière partie de sa longue existence.

Fournier était à travailler comme d'habitude dans son jardin, le matin du 15 juillet 1871, lorsque madame Mulkey le vit tout à coup s'affaisser sur le sol. On accourut à son secours, mais on ne put le transporter à la maison, on dut le faire reposer sur une chaise à l'ombre d'un arbre que le vénérable vieillard avait lui-même planté et qu'il avait vu mûrir. La machine humaine était épuisée. Le prêtre de l'endroit, le P. Donnelly, vint lui administrer les derniers sacrements. Fournier qui sentait les forces l'abandonner, dit à madame Mulkey qu'il ne verrait pas coucher le soleil; de fait, il expira à l'heure où l'astre du jour disparaissait dans un flot d'or et de pourpre en arrière des cimes brumeuses des Montagnes Rocheuses.

JOSEPH TASSÉ,

NOTES DE VOYAGE.

LE GOLFE ET LES PROVINCES MARITIMES.

S'échapper de la ville quand vient l'été et courir au loin pour avoir, avec les distractions qu'offre la variété, un peu du bien-être physique que procure nécessairement un changement d'air : tel paraît être de plus en plus le but que s'efforcent d'atteindre les enfants gâtés de la Fortune, pendant les quatre ou cinq mois qui les séparent de l'époque où ils auront, comme les autres mortels, à passer au coin du feu domestique les longues et frileuses soirées de l'hiver. C'est une bonne chose, il est vrai, et elle mérite assurément les plus grands éloges ; mais elle serait encore plus louable si l'on savait mieux en profiter.

Ceux à qui leurs moyens ou leurs occupations permettent de désertier l'asphalte brûlant de nos boulevards pendant les rudes chaleurs de l'été s'imaginent avoir tout fait quand ils ont pris la route de Québec et de ses environs ; leur conscience facile jouit d'une quiétude parfaite lorsqu'ils ont passé quelques jours ou quelques semaines à la Malbaie, à Cacouna, à Tadousac. La *fashion*, avec ses tyranniques exigences, a donné à ces localités privilégiées le monopole de la vogue, et il y a des gens qui se croiraient déshonorés s'ils n'embellissaient pas annuellement de leur présence les bords sauvages du Saguenay. Pour eux, il ne semble pas y avoir de salut au-delà.

On reproche à nos compatriotes de ne pas voyager ou de ne pas savoir voyager, et certes ce reproche est l'un des mieux fondés que l'on puisse leur faire. Prenez la peine d'assister, tous les soirs depuis le mois de mai jusqu'à celui d'octobre, au départ des bateaux de la Compagnie du Richelieu, et vous verrez que les deux tiers au moins des touristes sont composés d'Américains. Ce sont eux qui donnent de la vie à nos places d'eau ; sans eux Cacouna et Tadoussac ne seraient habités, pendant la saison des chaleurs, que par les quelques familles anglaises qui vont y établir leurs pénates à époques régulières. Quant aux Canadiens-Français, ils comptent comme un grain de sable sur le bord de la mer, au milieu de cette foule mouvante : ils préfèrent aller dans la campagne des environs.

Et cependant, qui oserait contester l'utilité des voyages, surtout en ce pays où il reste encore tant de ressources à développer pour la colonisation, l'agriculture, le commerce et l'industrie. Je ne suis pas précisément annexionniste, mais je suis persuadé d'une chose : c'est que si nous nous donnions seulement le trouble de voyager un peu plus chez nos voisins et de les étudier sur nature, les tableaux que l'on nous fait quelques fois des États-Unis seraient bien moins sombres, et peut-être resterait-il dans nos cœurs épouvantés un lambeau d'admiration, de sympathie même, pour ces terribles Yankees. A plus forte raison serions-nous plus en mesure d'apprécier notre pays si nous voulions bien condescendre à le parcourir et à l'étudier.

A ce point de vue, un voyage dans le Golfe et dans les Provinces Maritimes qui nous ont été annexées en 1867 par la Confédération offre un intérêt tout particulier, et je ne m'explique pas qu'il y ait si peu de nos hommes publics qui se sentent le goût ou le courage de le faire.

Il y avait longtemps que l'esprit de curiosité, — d'ailleurs très-naturel chez les journalistes, — me poussait à diriger mes pas vers ces Contrées-Sœurs. Enfin, un jour de l'été dernier je résolus de lui donner libre cours, et après m'être assuré, dans la personne de mon ami Damien Rolland de l'agréable camaraderie d'un charmant compagnon de route, je bouclai rapidement ma malle et je partis.

C'est le récit de cette excursion que les Directeurs de la *Revue Canadienne* m'ayant invité à faire, je livre à la publicité, comptant sur l'indulgence du lecteur pour un travail qu'il m'a fallu ébaucher à la hâte.

I

Il m'est inutile, je crois, de parler longuement du trajet de Montréal à Québec, car je présume que les lecteurs de la *Revue* le connaissent et savent tout ce qu'a de charmant une soirée gaie-ment passée à bord du *Québec*, en compagnie de son brave et galant commandant le capitaine Labelle. Je me borne à regretter que la puissante Compagnie du Richelieu n'ait pas encore trouvé le moyen d'établir une ligne de vapeurs qui feraient le service pendant le jour. Les Américains ne cessent de nous vanter les bords enchanteurs de leur rivière Hudson, et ils n'ont pas tort; mais, sans aucune vanité nationale exagérée, je crois que les rives du Saint-Laurent, entre notre grande métropole montréalaise et la capitale provinciale, ne perdraient rien, pourraient même soutenir avantageusement la comparaison si elles étaient vues autrement que comme des lignes informes que les ombres de la nuit dessinent à l'horizon.

Quand nous y arrivâmes, mardi matin le 8 août, la vieille cité de Champlain jouissait de l'un de ces vents de nord-est qui la rendent si remarquable et parfois aussi, — mais disons-le entre nous seulement, — si maussade. C'est vous dire que nous passâmes à patauger dans la boue les quelques huit ou dix heures qu'il nous fallut attendre pour prendre passage à bord de l'un des steamers qui font le service entre Québec et les ports du Golfe. Heureusement que la joyeuse société de nos amis québécois nous eut bientôt fait oublier ce contre-temps.

Le moment du départ arriva. A quatre heures de l'après-midi, le steamer *Secret*, à bord duquel nous nous étions embarqués, levait l'ancre. Ce bateau, primitivement construit pour courir le blocus dans les ports du Sud pendant la dernière guerre américaine, est un fin marcheur et possède un vieux loup-de-mer dans la personne de son commandant, le capitaine Davison, qui compte trente-deux années de service maritime; mais il est insuffisant, et ses chétives proportions le rendent éminemment désirable pour ceux qui recherchent les émotions du mal de mer dans le roulis impitoyable que le Golfe fournit généreusement — trop généreusement peut-être — à mesure qu'on le descend.

Nous étions arrivés à Québec au milieu de la pluie; ce fut un véritable ouragan qui salua notre départ, avec accompagnement *obligato* de superbes coups de tonnerre dont les éclats sonores ressemblaient à une détonation d'artillerie qui nous fit croire un ins-

tant que tous les canons de la fière citadelle du Gibraltar de l'Amérique avaient été mis en réquisition pour l'occasion.

La perspective d'une traversée de 1100 milles dans de pareilles conditions n'était pas absolument réjouissante, mais nous étions en nombre suffisant pour faire face à la situation.

C'est le moment de vous dire que sur la route de Montréal à Québec nous avons recruté, — sans entente préalable cependant et avec tout le charme de l'imprévu, — huit ou dix amis qui devaient faire le même voyage que nous. Nous avons assisté avec une émotion vivement sentie aux scènes d'adieu touchantes qui s'étaient passées entr'eux et leurs familles sur les quais de Sorel et des Trois-Rivières, et nous étions fort disposés à les leur faire oublier. En tous nous étions treize canadiens-français, c'est-à-dire toute une petite colonie canadienne, et sans plus nous soucier de ce chiffre fatidique que du Grand Turc, nous nous arrangeâmes de manière à passer le plus agréablement du monde les cinq ou six jours que nous avions à rester en mer avant d'arriver à destination. Or, chacun sait qu'il n'entre pas dans les allures de notre caractère national d'avoir l'humeur sombre quand nous nous trouvons plusieurs amis ensemble, fût-ce même au milieu des plus effroyables tempêtes, des dangers les plus grands: le sérieux de la dignité et la tristesse de la mélancolie, nous laissons tout cela aux Anglais, — et il y en avait assez à bord pour nous suppléer amplement au besoin, sous ce rapport.

Nous nous étions donc installés du mieux que nous avons pu sur le *Secret*. Avec une prévenance digne des anciens chevaliers, nous avons galamment cédé aux Dames les cabines supérieures, et nous nous étions réfugiés dans celles de la cale. C'était plus commode d'ailleurs; placés dans un voisinage plus immédiat, nous pouvions nous livrer plus aisément à toutes les gaietés possibles: chansons insensées, calembours abrutissants, rien n'y manquait. Aussi ne sera-t-on pas surpris si j'ajoute que la tempête qui régnait au-dehors, lors du départ, eut bientôt trouvé dans l'intérieur un puissant contre-poids, à telle enseigne qu'elle fut obligée de céder. Vers 5½ heures, en effet, le ciel s'éclaircit un peu, et nous pûmes admirer tout à notre aise les riches et fertiles campagnes qui bordent les deux rives du district de Québec. Bientôt cependant, la nuit qui descendait lentement, une bise un peu vive et une petite pluie fine qui semblait ne nous avoir quittés qu'à regret nous forcèrent de redescendre dans nos cabines.

Cette première nuit n'eut rien de bien remarquable, et comme nous étions encore sur les eaux calmes du fleuve, nous en profitâmes pour prendre dans le sommeil des forces prodigieuses afin de

mieux affronter, les jours suivants, les perfides caprices de la mer. Ce soir là, je dois le déclarer, notre conscience n'avait absolument rien à nous reprocher, et il n'y eût pas de mauvais rêves.

Au réveil, le lendemain matin, mercredi, nous étions vis-à-vis la Rivière-du-Loup. Nous eûmes bientôt atteint les gentils villages des Trois-Pistoles, de Rimouski et du Bic ; et quoique nous fûsions à une certaine distance de terre, nous pûmes saisir au passage des sites magnifiques, des scènes de nature sauvage vraiment admirables et véritablement propres à inspirer le génie d'un peintre ou la muse d'un poète. Après le Saguenay, je ne connais rien qui puisse être comparé à la rive sud du fleuve s'étendant de la Rivière-du-Loup à la Pointe-aux-Pères, qui se trouve à 183 milles de Québec.

Ici je fus très-agréablement surpris. J'avais toujours entendu dire que la Pointe-aux-Pères était une petite plage déserte sur laquelle se trouvaient seulement un observatoire et un bureau de télégraphe pour signaler l'arrivée ou le départ des vaisseaux d'Europe. Pas du tout. La Pointe-aux-Pères est tout un village fort bien bâti de gracieuses maisonnettes qui le relie à celui de Ste. Luce, situé un peu plus loin. Nous y fîmes escale pendant quelques minutes, le temps de débarquer quelques passagers et d'en prendre d'autres ; puis nous continuâmes notre route jusqu'à la Pointe Métis où le même procédé fut renouvelé.

La Pointe Métis est la dernière station d'arrêt jusqu'à Gaspé, distance de 180 milles. Successivement nous passâmes Matane, le Cap de Chatte et le Cap Ste Anne, mais nous étions à trop grande distance de terre pour distinguer rien que des montagnes et des escarpements qui se reflétaient vaguement à l'horizon.

Vers le soir, en arrivant vis-à-vis la Pointe-des-Monts, nous perdions de vue les côtes du nord ; les derniers reflets d'un pâle soleil couchant n'éclairaient plus, de ce côté, que l'immense nappe d'eau.

Nous en étions précisément à admirer le splendide spectacle qui se déroulait devant nos regards éblouis quand, changeant brusquement de direction et par un caprice dont il est d'ailleurs familier dans ces parages, le vent, tournant vers l'ouest, vint faire une désagréable diversion à nos pensées en imprimant au vaisseau certains mouvements fort significatifs.

C'était, d'ailleurs, le prélude d'un bal dont nous devons bientôt ressentir les effets.

Quel que soit le sang-froid dont on est armé, on ne peut se défendre d'une certaine émotion en voyant la solennité qui règne sur un navire quand approche la tempête. Tous les employés du bord, depuis le commandant jusqu'au dernier mousse, paraissent sou-

cieux, interrogent de temps à autre l'horizon et demeurent muets comme la tombe devant les questions que leur pose votre curiosité inquiète. A ce premier symptôme qui ne trompe jamais et qui n'annonce rien de bon vient se joindre un tapage constant et de double nature. Au-dehors on entend dans le lointain un sourd mugissement qui augmente sans cesse, et auquel les cordages qui sifflent, la vapeur qui gronde donnent un cachet de grandeur vraiment terrifiante. Au-dedans les mille bruits du bord, la cargaison mal arrimée qui se livre à une perpétuelle agitation, les cloisons qui gémissent, la vaisselle qui chante dans les tablettes de la salle à dîner... Brrr ! ce n'est pas gaie du tout, et l'on tâche alors, en s'engouffrant dans son lit, de se soustraire aux émotions que ne manquent pas de provoquer ces signes précurseurs.

Vers minuit, Eole, qui semblait avoir préparé pour l'occasion ses instruments du plus gros calibre, se mit à y souffler à pleins poumons et à trois heures la contre-danse commençait : nous étions en pleine tempête. De gré ou de force il fallut s'éveiller ; le bruit de la musique infernale n'était entrecoupé ça et là que par les fausses notes qui s'échappaient en saccades des cabines, quoique les portes en fussent hermétiquement fermées. Vous me comprenez, n'est-ce pas ? nous étions tous, ou presque tous, atteints de ce mal indénissable que la mer en courroux inflige aux mortels pour les forcer à lui payer leur tribut. Je dois à la vérité de déclarer ici que les débiteurs les plus récalcitrants s'acquittèrent de leur compte avec une conscience digne des plus grands éloges, et je n'ai aucun doute que le Golfe eut lieu d'être très-satisfait cette fois-là ; autrement, il serait d'une exigence inqualifiable.

Il y eut cependant des exceptions. Les plus effrontés d'entre nous se tinrent tout le temps sur le pont, et ficelés au mât de misaine par de solides courroies, ils bravaient les vagues qui venaient de temps à autre les inonder en atteignant jusqu'à la hauteur du tuyau. Ils se montrèrent canadiens jusqu'au bout en chantant à tue-tête les refrains du pays, comme pour lutter avec le fracas de la tempête et les mugissements du vent. Il y en avait même parmi eux qui ne cessaient de répéter en dérision :

Il était un petit navire
Qui n'avait jam... jam... jamais navigué.....

Je vous laisse à deviner, d'un autre côté, les impressions de ceux qui, surpris dans leur sommeil par la tempête, étaient là étendus sur leurs couches, en proie aux horribles prostrations du mal de mer et incapables de tout mouvement. Que faire alors ? S'habiller

et se tenir sur pieds ou aller retrouver les autres sur le pont ? Mais ce n'est pas possible ; à peine essayez-vous de sortir du lit que les oscillations précipitées du navire vous bousculent comme une balle d'un mur de la chambre à l'autre, et vous y rentrez tout meurtri de cette tentative infructueuse. Donc, le plus prudent en pareille occurrence est de se tenir clos et coi et de prendre son mal en patience. Au reste, tant qu'il n'y a pas de danger éminent, ce sont des désagrémens passagers auxquels il faut s'attendre quand on entreprend un voyage de long cours ; et lorsqu'on va dans le Golfe par un mauvais temps, il serait ridicule de s'imaginer qu'on se rend directement vers le chemin de la Terre Promise. Puis, ce sont là, comme l'on dit bourgeoisement, les émotions inséparables d'un premier début : à la longue on vient à s'y faire.

La tempête, qui nous avait accompagnés pendant que nous côtoyions la Gaspésie, dura jusque vers dix heures du matin, alors que nous pûmes entrer dans la Baie de Gaspé. Pour comble de malheur, le brouillard, qui s'était mis de la partie, ne nous permit de voir que superficiellement le magnifique panorama qui se déroule sur les bords de cette anse splendide ; néanmoins nous pûmes en saisir quelques bribes par-ci par-là.

La baie de Gaspé a des avantages qui la rendent une des places les plus importantes de ces mers, au point de vue maritime. Elle possède un excellent mouillage, un havre capable de contenir une flotte nombreuse et fut déclarée port-franc en 1862 ou 63. Quels sites enchanteurs de chaque côté du bassin ! Quels superbes points de vue ! Collines escarpées aux flancs desquelles de belles et gentilles résidences, vertes prairies couvertes de verdure et de moissons ondulantes, puis le long des côtes des cabanes de pêcheurs : le tableau est enchanteur. Joignons à cela le climat le plus salubre qu'il soit possible d'imaginer, les facilités les plus grandes offertes aux amateurs de la pêche et de la chasse, et l'on ne s'étonnera nullement si j'ajoute qu'à mon sens, Gaspé est destiné à devenir avant peu le rendez-vous de ceux qui recherchent les douceurs de la villégiature.

En général, la population de Gaspé paraît riche, ou du moins très à l'aise. Il y a plusieurs grands propriétaires, tels que MM. Le Boutillier, Fruing, Collas, Lowndes, etc., qui possèdent des établissemens considérables. A part les pêches qui se font dans cette division, les amateurs et négociants de Gaspé envoient sur la côte nord du fleuve et du Golfe Saint-Laurent, même jusqu'aux îles d'Anticosti, des expéditions de pêche dont les produits viennent encore alimenter leur commerce. Voilà pourquoi l'on voit plus de grands établissemens et plus de maisons de commerce sur cette

partie de nos côtes que partout ailleurs. D'après le dernier recensement, la population du comté de Gaspé était en 1871 de 15,557. Sur ce nombre, il peut y en avoir 4,000 dans le village que forment les deux côtés de la rade.

Nous restâmes deux heures à terre, le temps de nous reposer un peu des fatigues que nous venions d'éprouver et de prendre de nouvelles forces pour faire face à celles qui se préparaient, — car sans être aussi rébarbatif que le matin, le temps persistait à nous bouler. En effet, à peine sorti de la Baie de Gaspé, le *Secret* fit mine de recommencer la danse ; mais cette fois, nous avions le secret, nous, de résister à ses entraînements chorégraphiques. Comme il ne pleuvait plus, nous pûmes rester sur le pont, et en un clin d'œil nous eûmes organisé un concert qui eut le double bon effet de nous ouvrir l'estomac et de déridier un peu le front toujours soucieux des autres passagers. Le *Brigadier*, le *Sire de Framboisy*, le *Pied qui remue* et mille autres bêtises du même calibre en firent les frais.

Grâce à ces précautions fort hygiéniques qui nous permirent de rester dehors, nous pûmes, un peu plus loin, admirer avec enthousiasme la Pointe de Percé. Là, entre la terre ferme et l'Île Bonaventure où nous passâmes, se trouve un énorme roc qui compte près de 300 pieds de hauteur sur autant de largeur. A sa base, il est percé de part en part par une espèce d'arche qui semble avoir été taillée par la main d'un artiste plutôt qu'être l'œuvre de la mer. C'est un Artiste en effet que l'Auteur de cette merveille, et nos meilleures œuvres humaines sont bien pâles à côté des siennes !

Deux heures après, nous laissons encore le Golfe pour entrer dans la Baie des Chaleurs qui, à ce point, compte vingt-cinq milles de largeur. Mais le soir était venu : il ne nous fut pas donné d'admirer les beautés. Dire dans quelle région du ciel le soleil disparut ce jour-là serait impossible, car depuis deux jours nous ne nous étions pas douté de son existence.

Heureusement cependant, le lendemain, vendredi, il faisait un très-beau temps ; le ciel était bleu comme dans des zones plus favorisées, et pas de vent. Nous eûmes la bonne fortune d'examiner tout à notre aise Dalhousie où le *Secret* fit escale pendant deux ou trois heures. Ici nous laissons le Bas-Canada et nous entrons en revenant, sur les côtes du Nouveau-Brunswick, — tout en contemplant, au moyen de la lunette marine, New-Carlisle et Paspébiac que nous n'avions pu qu'entrevoir durant la nuit en y passant.

Paspébiac, par les grands établissements qu'il contient et par l'activité qui s'y fait remarquer, peut être comparé à une immense ruche d'abeille. New-Carlisle, situé à trois milles plus loin et per-

ché sur une haute falaise, est un grand et riche village, fort bien bâti. Chef-lieu du comté de Bonaventure, on y voit un superbe palais-de-justice, grand nombre d'établissements et de belles résidences ; celle surtout de l'estimable député de ce district, M. le Dr. Robitaille, située sur la route de Paspébiac à New-Carlisle, se distingue entre toutes les autres par le site qu'elle occupe et la coquette de sa construction, elle rappelle les charmantes résidences qui bordent le chemin Sainte-Foye à Québec. Toute cette localité, peuplée par une population de cultivateurs et de navigateurs, respire un bien-être qui étonne le touriste.

De même que Gaspé, New-Carlisle possède maintenant un télégraphe qui met tout le comté de Bonaventure, comme celui qui l'avoisine, en communication avec Québec. C'est à MM. Fortin et Robitaille que les populations de ces districts éloignés doivent cette bonne fortune. Une fois entré dans une aussi bonne voie on ne s'arrête pas, et je ne suis point étonné d'apprendre qu'il est question d'établir un télégraphe sous-marin qui irait d'Irlande au Groënland, puis de là aux côtes du Labrador pour traverser ensuite aux îles d'Anticosti et aller attérir sur la côte de Gaspé. De plus, le Dr. Robitaille, auquel le comté de Bonaventure doit déjà beaucoup, s'est mis en tête de faire de Paspébiac un port d'hiver où les vaisseaux océaniques viendraient aborder au lieu de se rendre à Portland. Des explorations ont été faites dans ce but l'hiver dernier, et tout indique que la question, soumise au Parlement, recevra bientôt sa solution. Si cette entreprise se réalise, un embranchement de chemin de fer sera construit pour mettre Paspébiac en communication avec l'Intercolonial au fond de la Baie des Chaleurs.

Pour dernière information, ajoutons que New-Carlisle et Paspébiac semblent destinés par la nature de leur climat à être dans un avenir peu éloigné des places d'eau de premier ordre ; avant longtemps elles auront, avec la Baie de Gaspé, détrôné Cacouna et Tadoussac. La population du comté de Bonaventure est d'à peu près 16,000 âmes.

Toute la côte bas-canadienne de la Baie des Chaleurs, depuis l'embouchure de celle-ci jusqu'à la rivière Restigouche, une centaine de milles, est établie. Sur le même côté de la rivière se trouve la "Mission," le plus fort noyau de sauvages Mic-Macs que l'on voie dans les Provinces. Il y en a actuellement au-delà de 1000; ils s'occupent de pêche, de chasse et se livrent aussi aux travaux des chantiers et de l'agriculture. On les dit ingénieux, paisibles, industriels, et tenant encore beaucoup à l'ancien costume de leur tribu. Ils

sont établis sur un vaste emplacement que l'ancien gouvernement du Canada leur a concédé, et sur lequel ils ont construit une chapelle et plusieurs résidences.

II

Tandis que nous sommes dans la Baie des Chaleurs, et avant de laisser définitivement les limites du Bas-Canada, il est important de parler de ce qui fait la principale valeur du Golfe, les pêcheries. D'ailleurs, nous avons sur la route rencontré assez de pêcheurs pour ne pas reléguer dans l'ombre cette question si palpitante d'actualité et prendre d'abondants renseignements. Pour ma part je ne connais pas de source plus sûre que les rapports publiés par M. le Dr. Fortin quand il était commandant de la *Canadienne*. Pendant quinze ans M. Fortin a fait des pêcheries une étude spéciale et il est passé maître dans la connaissance des richesses que renferme le Golfe; elles n'ont pas de secret pour lui.

Les pêcheries du Bas-Canada comprennent, sur le côté sud, une étendue de 354 milles de côtes maritimes et fluviales, et se trouvent dans les comtés de Bonaventure, de Gaspé et la partie orientale du comté de Rimouski depuis la Pointe Maguacha jusqu'à l'île St. Barnabé. Sur ces 354 milles de côtes, il y en a 72 dans la Baie des Chaleurs dont ils forment la rive nord; 52, y compris la Baie de Gaspé, dans le Golfe Saint Laurent; les autres 230 milles forment la côte méridionale du fleuve, d'après le capitaine Bayfield et d'autres hydrographes. Mais les commissaires, agissant en vertu du Traité de Réciprocité, ont décidé que le fleuve ne commence qu'au Cap-de-Chatte au lieu du Cap Gaspé; il faut donc ajouter 124 milles de côtes de plus sur le Golfe, et dans ce cas il n'en reste que 80 milles sur le fleuve.

On peut dire que les pêcheries datent de la découverte du Canada. Ces côtes toutes poissonneuses avaient attiré l'attention de Jacques-Cartier, et dès l'origine les Français y fondèrent des établissements de pêche à la morue qui employèrent un nombreux personnel et fournirent au commerce des produits importants. Ceux de Percé, du Bassin de Gaspé et de Mont-Louis paraissent avoir été les plus prospères. L'Histoire rapporte que ces établissements furent visités et détruits plusieurs fois par des vaisseaux de guerre anglais, mais ils se relevèrent chaque fois de leur ruine. Pour donner asile aux navires du commerce et de la pêche en temps de guerre, les Français avaient fortifié l'entrée du Bassin de

Gaspé, et l'on voyait encore il y a quelques années les vestiges des ouvrages qu'ils avaient élevés sur le cap appelé Fort Ramsay.

Quand le Canada fût passé sous la domination anglaise, les Français cessèrent entièrement d'envoyer des expéditions pour la pêche. D'un autre côté, les négociants et amateurs de Québec ne paraissaient pas attacher une bien grande importance aux pêcheries de la côte de Gaspé et ils négligèrent de relever les anciens établissements de pêche français dont la plupart avaient beaucoup souffert pendant la dernière guerre. C'est à un marchand du nom de Charles Robin, venu de la petite Ile de Jersey à Gaspé vers l'année 1773 que revient l'honneur d'avoir compris mieux que personne ici toute la valeur de nos pêcheries et d'avoir fondé à Paspébiac d'abord, puis à Percé et à la Grande-Rivière, sur la côte de Gaspé, des établissements de pêche qui, non-seulement subsistent encore et prospèrent sans cesse, mais qui sont en outre les plus considérables de ce genre sur toutes les côtes du Golfe. Plus tard, d'autres marchands venus de la même Ile et parmi lesquels on cite M. Jauvrain fondèrent aussi, dans la Baie de Gaspé, des établissements de pêche qui acquirent bientôt une grande importance et qui appartiennent aujourd'hui à la maison Fruing et Cie.

Retardé d'abord par les guerres de l'indépendance américaine et celle de 1812, l'établissement de nos côtes maritimes ne fut pas longtemps sans prendre son plein développement. Tous les ans, des familles canadiennes quittèrent les vieilles paroisses de l'intérieur pour aller s'établir d'une manière permanente sur la côte sud du bas du fleuve, depuis le cap des Rosiers jusqu'à la Rivière-aux-Renard, puis à Percé et à la Grande-Rivière. D'un autre côté, des émigrés Irlandais, Ecossais et Jersiais, attirés par l'aspect vraiment plein de grandeur de la côte de Gaspé, de ses pêcheries inépuisables, de son sol presque partout très-riche et fertile, la choisirent pour leur nouvelle patrie. Les Irlandais s'établirent de préférence à Douglstown, à Percé et à Maria ; les Ecossais s'en allèrent ouvrir des terres qui sont maintenant les plus fécondes en produits de toutes sortes, de tout le district de Gaspé, dans les townships de Hopetown et de New-Richmond ; les Jersiais, eux, se disséminèrent sur presque toute la côte.

Les débuts de ces établissements, tant de ceux qui s'occupaient exclusivement de pêche et qui étaient les plus nombreux, que de ceux qui s'adonnaient à la culture du sol, furent très-lents, grâce au manque absolu de communications par terre entre les différents centres de population, et à la longueur, la difficulté et l'incertitude de celles qui se faisaient par mer avec Québec ; mais peu à peu, le gouvernement et la législature du Canada, obéissant aux légitimes

réclamations de l'opinion publique, finirent par porter leur attention sur cette contrée si longtemps négligée et consacrèrent des crédits considérables à la confection d'excellentes voies de communication qui font que la Gaspésie n'est plus comme autrefois aux antipodes de la civilisation. Il n'est que juste de mentionner ici que parmi ceux qui travaillèrent le plus à amener cet heureux état de choses, MM. Fortin et Robitaille ont le droit de réclamer une forte part de mérite, sinon la plus large.

Les pêcheries se divisent en plusieurs catégories.

Il y a d'abord le hareng qui, partant tous les ans des mers du nord, s'en vient en bancs immenses aux Iles de la Madeleine, puis dans la Baie des Chaleurs qui est son lieu de prédilection. On estime à une cinquantaine de mille piastres par année la valeur des produits de cette pêche dans les trois comtés de Bonaventure, de Gaspé et de Rimouski seulement.

Il y a ensuite la morue dont la pêche sur la côte de Gaspé constitue à elle seule une de nos plus grandes industries maritimes; elle occupe, en effet, plus de 4.000 pêcheurs, donne de l'emploi à plus de 100 navires, et ses produits si estimés sur les marchés étrangers ont fait surgir et entretiennent des opérations commerciales qui requièrent des capitaux qu'on peut évaluer sans exagération à plusieurs millions de piastres. Cette pêche est abondante et pour ainsi dire inépuisable; elle s'étend depuis le fond de la Baie des Chaleurs, le long de tous les rivages, jusqu'à Métis et quelques fois jusqu'à l'île St. Barnabé. La valeur des produits de cette pêche peut être portée à \$450,000 ou \$500,000 par année.

Quoique pas aussi abondante que les deux précédentes, la pêche du maquereau, du flétan, du saumon, de la truite, du thon, de la baleine, etc., se fait également sur une grande échelle, et l'on peut évaluer à \$300,000 leur valeur collective annuelle. Bref, les pêcheries de toutes sortes, depuis Québec jusqu'au Blanc Sablon et depuis la Pointe Lévi jusqu'à la Baie des Chaleurs, ont produit l'année dernière \$1,161,550. Ajoutons à cela, le produit des pêcheries fluviales qui s'étendent à l'ouest de Québec jusqu'aux frontières d'Ontario, produit que l'on estime à \$150,000 par année, et l'on verra que la Province de Québec seule vaut, sous ce rapport, près d'un million et demi. Ce n'est pas autant que la Nouvelle-Ecosse qui a produit l'année dernière pour une valeur de \$4,019,424; mais c'est plus que le Nouveau-Brunswick qui n'a enregistré, pendant la même année, qu'une valeur de \$1,131,434. Quant à la Province d'Ontario, comme elle ne figure dans ce tableau que pour une valeur de \$264,982, il est inutile d'en parler.

On voit par ces chiffres puisés aux sources officielles que la va-

leur des pêcheries canadiennes pendant l'année dernière a été de près de sept millions de piastres, et si l'on met en ligne de compte les captures illégales que les Américains viennent faire dans nos eaux, on peut sans trop d'exagération en porter la valeur réelle à \$17,000,000. En effet, nos voisins emploient à la pêche de huit à onze cents vaisseaux de différents tonnages, et ils estiment eux-mêmes à huit ou neuf millions de piastres la valeur du poisson qu'ils prennent surtout dans la limite des trois milles. Le lecteur peut mesurer, sur cette rapide esquisse que j'ai tout lieu de croire exacte, l'étendue des sacrifices que l'Angleterre exige de nous pour sortir des serres inextricables de l'*Alabama*.

Après cette excursion sur le terrain des pêcheries, il est temps que nous remontions à bord du *Secret* : aussi bien nous avons à nous y occuper d'une grave affaire. Un de nos amis de Sorel, voulant envoyer à sa famille un souvenir de ces lointains parages, avait acheté sur les côtes du Nouveau-Brunswick un flétan,—énorme poisson qui, coupé en larges tranches, remplissait à lui seul tout un baril,—et l'avait fait embarquer à bord pour l'expédier par le bateau au retour pendant que nous devions continuer notre course plus loin. C'était une mauvaise idée, car à peine avions-nous su la chose que nous nous organisâmes en tribunal criminel pour lui faire son procès sous le chef d'accusation d'avoir violé la loi des Pêcheries. Juge suprême, avocats de la poursuite et de la défense, grand et petit jury, témoins à conviction et à décharge, rien n'y manquait, pas même le solennel officier crieur et le sombre geôlier. Le procès se fit en langue anglaise et avec une solennité digne de nos premiers tribunaux. Cette petite scène qui nous concilia du coup l'éternelle sympathie des passagers anglais dont la réserve toute britannique ne s'était pas démentie une seule fois jusque-là,—cette scène, dis-je, eut un succès d'autant plus grand que le juge condamna le délinquant à remettre son malencontreux poisson au cuisinier de bord pour que celui-ci l'apprêtât et le servit au souper de tous les passagers. Je souhaite ardemment que les difficultés pendantes entre l'Angleterre et les Etats-Unis soient tranchées d'une manière aussi amicale et surtout avec autant de profit pour tout le monde.

III

La petite ville de Dalhousie en face de laquelle nous nous étions arrêtés le vendredi matin est le chef-lieu du comté de Restigouche et forme, au nord, les confins de la Province du Nouveau-Brunswick.

wick, sur la Baie des Chaleurs. Assise sur un emplacement de forme rectangulaire, ses rues sont à angles droits et d'une bonne largeur. Entre autres édifices de quelque valeur, elle possède un palais de justice, une prison, un bureau de poste et une école de grammaire, ainsi que plusieurs églises. Plusieurs de ses magasins et de ses maisons sont de jolies constructions. Sur la rive nord se trouve un des endroits les plus favorables que l'on puisse trouver en Amérique pour les opérations d'estacades, et c'est probablement ce qui a valu à Dalhousie l'avantage d'être élevé au rang de ville. Sa population est de 2.067 âmes.

A seize milles plus haut est C Campbellton qui s'étend dans l'eau sous la forme d'un angle droit dont les deux côtés sont baignés par la baie, laquelle n'a pas plus d'un mille de largeur en cet endroit. Le voisinage immédiat du chemin de fer intercolonial donne à ces localités une importance considérable.

En sortant de la Baie des Chaleurs, il y a une mauvaise passe à traverser, la Pointe Misou. A mesure que nous en approchions, la température semblait devoir tourner mal ; mais il n'en fut rien, et vers 8½ heures du soir nous pûmes jeter l'ancre à l'entrée de la Baie de Miramichi, car le chenal est si étroit et la navigation si difficile que les marins les plus expérimentés n'osent pas s'y risquer pendant la nuit, malgré les phares nombreux et les signaux d'alarme disséminés en cet endroit. A 4 heures le lendemain matin, samedi, le *Secret* levait l'ancre et à 9 heures nous descendions à Chatham.

La ville de Chatham est située à vingt-huit milles de l'embouchure de la rivière Miramichi, compte un mille de longueur sur un cinquième de mille de largeur, et suit les méandres capricieux de la rivière ; elle s'étend le long d'une colline au sommet de laquelle on a une excellente vue. Les fondations de la ville ont été mal posées, les rues qui bordent le fort sont étroites et courent obliquement les unes sur les autres ; en arrière, cependant, ces défauts ont été corrigés. La population est de 4,203 âmes, presque toute écossaise. Les catholiques, qui comptent pour un tiers sur ce chiffre, possèdent une belle cathédrale, l'évêché de Mgr. Rogers, un couvent, un hôpital et un collège. Il y a aussi trois ou quatre églises protestantes, ainsi qu'une Salle de Tempérance, un Institut des Artisans, quatre chantiers de navires, six moulins à vapeur, une tannerie, un journal hebdomadaire, une douane, un bureau de télégraphe, deux ou trois succursales de banques et plusieurs magasins. Les deux heures que nous passâmes à terre ne furent pas de trop pour tout visiter.

Presqu'en face de Chatham, deux milles plus bas sur l'autre rive,

se trouve Douglastown dont la position ressemble beaucoup à celle de la ville que nous venons de quitter. Sans être aussi important que Chatham, Douglastown est remarquable par le grand nombre de vaisseaux qui sortent de ses chantiers.

Quatre milles plus loin, sur le même côté de la rivière, nous débarquons à Newcastle, quartier-général du Comté de Northumberland. C'est peut-être la plus considérable des trois villes que nous venons de mentionner, quoique sa population ne soit que de 3,584. Sa principale industrie, comme celle de ces dernières, est la construction des navires, et l'on a lieu de s'étonner que leur voisinage immédiat ainsi que la similitude de leurs intérêts ne les aient pas jusqu'ici portées à s'unir toutes trois et à ne former qu'une seule grande cité.

Vers midi nous laissons Newcastle, et après avoir remonté les vingt-huit milles de la rivière Miramichi, nous entrons dans le Détroit de Northumberland, large ici d'une trentaine de milles et de neuf dans sa partie la plus étroite. Bientôt nous aperçûmes dans le lointain, entre les 45° 56' et 47° 4' de latitude nord et entre les 62° et 64° 25' de longitude ouest, la côte de l'Île du Prince-Edouard qui couvrait à notre gauche parallèlement à nous. C'est une vaste plage d'à peu près 200 lieues en superficie, qui tire de sa position géographique et de son sol une importance considérable. Environnée des eaux du golfe et de bons havres, l'Île du Prince Edouard est un poste singulièrement avantageux pour l'exploitation en grand de la pêche ; les belles forêts dont son sol est couvert font que la construction des navires y a pris dans ces derniers temps un développement énorme, relativement au chiffre de la population ; mais c'est surtout comme colonie agricole que cette Île est remarquable.

Les historiens sont partagés d'opinion sur la découverte de l'Île du Prince Edouard : quelques-uns prétendent que Cabot la visita en 1497 et lui donna le nom d'Île St. Jean, d'autres soutiennent que c'est Verazzani. Ce qu'il y a de certain, c'est que la France et l'Angleterre la réclamèrent l'une et l'autre par droit de découverte. Sous la domination française elle formait partie de l'ancienne Acadie ; en raison des vivres qu'elle fournissait aux garnisons de Québec et de Louisbourg, ainsi que par ses riches pêcheries, elle fut longtemps connue sous le nom de Grenier de l'Amérique du Nord.

En 1663 l'Île fut concédée à un Français du nom de Doublet et devint, peu de temps après, le rendez-vous d'un certain nombre de familles françaises qui avaient à se plaindre de la domination britannique. Les troupes de la Nouvelle-Angleterre s'en emparèrent

en 1745, mais elle fut rendue à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle, puis après la seconde chute de Louisbourg en 1758, elle passa définitivement sous la domination anglaise en vertu du Traité de 1763. A cette époque la population de l'île était de 4 à 6,000 habitants ; mais les odieuses proscriptions dont la race acadienne fut victime et sur lesquelles j'aurai à revenir dans le cours de ce travail, la réduisirent bientôt considérablement, et en 1770 il n'y avait plus dans l'île du Prince-Edouard que 150 familles environ. Peu à peu cependant quelques Acadiens revinrent, mais ils furent noyés par les émigrations écossaises qui arrivèrent dans la suite, et, bien que la population de toute l'île soit aujourd'hui d'un peu plus de 94,000, ils comptent à peine pour 18,000 sur ce chiffre.

La question des terres qui avait, dès les commencements de la domination anglaise, occasionné tant de conflits entre le gouvernement et les habitants, prit bien du temps pour en arriver à une solution définitive : ce ne fut qu'en 1850 qu'un Acte impérial mit fin aux difficultés. En 1773, l'île du Prince-Edouard, qui jusque-là avait fait partie de la Nouvelle-Ecosse, fut érigée en colonie séparée et eut son propre gouvernement. Apparemment elle tient à le conserver, car jusqu'ici elle est restée inaccessible aux avances qui lui ont été faites pour entrer dans la Confédération.

Notre itinéraire ne nous permettant pas d'aller dans cette direction, nous dûmes nous contenter de l'île du Prince-Edouard que ce que nous en voyions de loin.

Le même soir, vers 9 heures, nous arrivions à Shédiac, ou plutôt à la Pointe-de-Chêne, car le village même se trouve à 2½ milles plus loin, et les eaux de la baie sont trop basses pour que les vaisseaux puissent se rendre jusque-là.

Grâce au chemin de fer *European and North American* qui le met en communication directe avec St. Jean, distance de 116 milles, Shédiac est devenu le principal entrepôt du commerce de transit entre l'intérieur et l'île du Prince-Edouard ; mais il est à craindre que le chemin de fer intercolonial, en passant loin de là, lui enlève une partie de son importance. Actuellement, Shédiac est un charmant petit village, bien bâti et respirant un certain air de bien-être. Sa population, en comptant la campagne environnante, comme Barachois et une partie de la Grande Digue qui s'étendent autour de la Baie, est de 5,756 ; sur ce chiffre les Acadiens comptent pour un peu plus d'un tiers, soit 275. C'est ici que se trouve leur organe, le *Moniteur Acadien*, qui a tant contribué depuis quelques années au développement et à l'influence de cette pauvre nationalité condamnée pendant si longtemps au dépérissement. A Memramcook, 21 milles plus haut que Shédiac, les RR. PP. de Ste.

Croix ont établi en 1864 un collège où les Acadiens les plus à l'aise envoient leurs enfants ; cette institution, qui compte de 90 à 100 élèves, prospère beaucoup et est appelée à jouer un grand rôle dans l'avenir de la race acadienne : déjà sous son égide tutélaire se forme une pépinière de jeunes hommes qui seront avant longtemps les chefs de leur nation.

Après une couple d'heures passées à Shédiac nous reprenions la mer, et le lendemain matin, dimanche le 13, nous arrivions enfin à Pictou, après avoir parcouru 1100 milles en cinq jours et passé par tous les incidents d'une traversée désagréable, entremêlée cependant de compensations charmantes.

J. A. GENAND.

(A Continuer)

LES VARENNE DE VERENDRYE.

“ De l'empire qu'autrefois nous avons pu nous flatter de fonder en Amérique, il ne reste pas même un souvenir, car les hommes qui y sacrifièrent leur vie n'ont pas une ligne dans nos annales, pas une esquisse dans nos monuments. ”

(MICHEL CHEVALIER.)

En 1728, un des fils de René Gaultier, chevalier, seigneur de Varenne, gouverneur pendant 22 ans de la ville des Trois-Rivières dans la Nouvelle-France, Pierre Gaultier de Varenne, sieur de la Verendrye, poursuivait dans une triste obscurité, au fond des terres du lac Supérieur, une carrière brillamment commencée sur les champs de bataille de l'Europe.

Cadet en 1697, après deux campagnes en Amérique, l'une en 1704 à la Nouvelle-Angleterre, l'autre à Terre-neuve en 1705, il avait passé l'année suivante en Flandre dans les grenadiers du 1^{er} bataillon du régiment de Bretagne, où son frère aîné, tué plus tard en Italie, était alors capitaine ; sa conduite dans ce régiment avait laissé les souvenirs les plus honorables. A Malplaquet notamment, trouvant le moyen de se distinguer entre les siens, “ qui firent cependant merveille ¹,” il y avait mérité le grade de lieutenant par neuf blessures, dont il s'était sauvé, contre toute espérance, après avoir demeuré pour mort sur le champ de bataille. Ces débuts promettaient à un jeune homme un brillant avenir ; mais jamais la guerre n'avait été aussi ruineuse aux officiers, dont

1 Lettres du maréchal de Contades.

une partie mourait de faim. ¹ Or, le père de M. de la Verendrye, très-bon gentilhomme, qui n'avait, dit M. de Denonville, d'autre vice que la pauvreté, l'ayant léguée tout entière à ses fils, force lui fut de retourner en Canada et d'y accepter pour vivre une simple enseigne.

Ce grade, qu'il dut en partie à la recommandation de la marquise de Vaudreuil ², était inférieur à celui qu'il avait si noblement payé d'un coup de fusil dans le corps et de plusieurs coups de sabre ³. Nonobstant ces titres à une meilleure fortune, il y avait dix-sept ans qu'il essayait inutilement par son zèle et ses services de conquérir un brevet égal à celui qu'il tenait du maréchal de Villars. Il avait même plusieurs fois sollicité de passer en France pour obtenir de la cour la réparation de l'oubli où il vivait, et il se désolait de n'y pouvoir réussir. Mais nos maux sont souvent le passage qu'il nous faut traverser pour arriver à des succès que nous n'eussions jamais pu espérer. M. de la Verendrye en devait donner une nouvelle preuve. Il avait enfin obtenu un congé pour venir en France, et peut-être y eût-il vu se réaliser ses premières espérances, lorsque, par bonheur, une circonstance l'arrêta pour lui présenter la gloire avec ses douleurs. Il allait, sur les confins du monde où il était relégué, trouver l'occasion d'illustrer son nom par des services rendus au pays, avantage que les gens de cœur estiment au-dessus des honneurs, de la richesse et du repos. L'occasion dont je veux parler fut une de ces entreprises que le vainqueur de Bing, Roland Barin de la Galissonnière ⁴, étant gouverneur du Canada, jugeait, " par les dangers, les fatigues, les dépenses auxquelles elles exposent, supérieures à des guerres ouvertes." Je veux dire une découverte. Comme celle à laquelle M. de la Verendrye attacha son nom, est ignorée même de ceux qui en ont parlé, j'en veux donner ici une légère esquisse, en attendant que j'en présente ailleurs le tableau.

En 1728, M. de la Verendrye, qui commandait alors au lac Nepigon, dans le nord du lac Supérieur, ayant reçu divers avis touchant l'existence d'une rivière dont le cours se dirigeait vers le couchant, pensa qu'elle pouvait mener à la découverte de la mer de l'Ouest, comme d'illustres découvreurs avaient, dans le siècle

¹ Lavallée, *Histoire de France*, 2 vol. in-8o, chap. VI.

² Etats du personnel de la marine.

³ Mémoire du père de Gonor.

⁴ Lettre à M. de Maurepas.

précédent, cru, l'un que le Chickahominy, rivière de la Virginie¹, les autres que l'Ohio, puis le Mississippi², les conduiraient à la mer du Sud. Il songea en conséquence à utiliser ces avis, l'action chez un homme d'énergie ne tardant pas à suivre une pensée mûrie.

Le projet de découvrir un passage par l'intérieur des terres au Grand-Océan et de là à la Chine, présenté par nos officiers sous Henry IV, sous Louis XIII et sous Louis XIV, avait été repris sous la Régence avec une ardeur toute nouvelle. Mémoires sur mémoires avaient été présentés au conseil de marine touchant la nécessité et les avantages de cette découverte; c'était même afin de renseigner le conseil d'une manière certaine sur la route la plus convenable à suivre pour arriver à la mer de l'Ouest que le père de Charlevoix, envoyé en Amérique, avait fait son grand voyage du nord au sud de la Nouvelle-France. Mais l'ardeur dont, pendant la vie de Philippe d'Orléans, l'administration s'était montrée animée pour l'exploration de l'Ouest, s'amortissait et menaçait de s'éteindre sans avoir rien produit de l'établissement d'un poste au pays des Sioux et celui d'un autre à Kamanistigoya, lorsque M. de la Verendrye, descendu à Michilimakinac, dans l'intention de faire parvenir au gouverneur de la colonie les connaissances qu'il avait tirées des sauvages sur la rivière de l'Ouest vit arriver du poste des Sioux récemment établi, le père de Gonor qui y avait été envoyé comme missionnaire l'année précédente.

En choisissant entre les deux projets que le père Charlevoix, à la suite de son voyage, lui avait présentés pour parvenir à la connaissance de la mer de l'Ouest, le régent, renonçant, par une prudence malencontreuse, au projet coûteux et incertain, il est vrai, d'une expédition qui remonterait le Missouri jusqu'à sa source et passerait au-delà, s'était décidé pour l'établissement d'un poste chez les Sioux. Le régent avait ainsi rejeté le projet qui devait mener Lewis et Clark à la Columbia, mais il avait pensé qu'on obtiendrait par cet établissement des renseignements plus certains que ceux que l'on avait touchant le passage au Grand-Océan et qu'alors il serait temps de faire la dépense de l'exploration. En conséquence, le poste des Sioux avait été en 1727 établi par Boucher de Montbrun et le père Guignas³. Cependant le père Gonor en reve-

1 *History of Virginia.*

2. Manuscrit de l'abbé Dollier de Casson. Relations des Jésuites. Lettres de Jean Talon, Frontenac et autres.

3 Relation d'une grande rivière qui a flux et reflux, présentée par le père de Gonor, Jé suite missionnaire des Sioux, 3 novembre 1728.

nait avec le chagrin de n'avoir rien pu apprendre qui dût satisfaire l'attente de la cour au sujet de la découverte de la mer de l'Ouest. La rencontre qu'il fit alors à Michilimakinac de M. de la Verendrye, inquiet, de son côté, de faire connaître ce que le père cherchait, charma donc le missionnaire au plus haut point, comme elle réjouit l'officier. Tous deux y trouvaient ce qu'ils souhaitaient : celui-ci des informations importantes, celui là une protection. Le père de Gonor se chargea des mémoires de M. de la Verendrye et promit de les appuyer ; ce qu'il fit en effet. Entrant dans les idées de M. de la Verendrye, il soutint qu'on ferait bien mieux d'aller s'établir chez les Christinaux ou chez les Assiniboëls que de demeurer chez les Sioux pour la découverte qu'on avait en vue. "C'était aussi, écrivait-il, le sentiment du père Guignas, à qui j'ai oui dire bien des fois que c'était une mer à boire que de chercher par les Sioux un chemin pour aller à la mer de l'Ouest." La découverte de cette mer, qui depuis cinquante ans, depuis la mort de Cavelier de la Salle, était incessamment demandée, touchait ainsi à une période nouvelle qui allait être du plus vif intérêt. On allait passer des projets à l'action, des conjectures à la recherche. C'est cette action, c'est cette recherche que je vais tâcher d'exposer sommairement.

Non content de sa première démarche, après avoir pris d'autres informations sur la rivière du Couchant, et s'être assuré, parmi les Indiens, d'un guide fidèle et courageux, capable de conduire un convoi¹, M. de la Verendrye s'en vint lui-même à Québec discuter avec le gouverneur de la Nouvelle-France le projet qu'il avait formé d'aller reconnaître d'abord la rivière des Assiniboëls, puis les rivières situées vers le lac Ouinipigon, à 500 lieues de Kamanistigoya, dans la pensée qu'à cette hauteur il s'en trouverait quelque une qui le mènerait à la mer.

Le gouverneur qui avait succédé au marquis de Vaudreuil, mort en 1725, était alors le marquis Charles de Beauharnois, qui appartenait à une famille que ses services et sa parenté avec les Pontchartrain avaient placée dans les plus hauts emplois de la marine et des colonies. Signalé par sa bravoure dans plusieurs combats comme capitaine de vaisseau, et particulièrement en 1707, à bord de l'*Achille*², il n'était pas moins distingué par ses lumières. Par ces divers raisons, M. de la Verendrye ne le trouva pas indifférent à ses projets. M. de Beauharnois même, l'année précédente, lui

¹ Mémoire de la Verendrye, joint à la lettre de M. de Beauharnois, du 10 octobre 1730.

² *Gazette de France*. Personnel de la marine.

avait déjà témoigné ses sympathies en lui rendant enfin son grade de 1710. Mais une autre considération devait également le porter à protéger le projet de l'officier.

La gloire des découvertes n'était pas étrangère aux Beauharnois : déjà l'un des frères du gouverneur, Claude de Beauharnois de Beaumont, avait, en qualité d'enseigne de vaisseau, pris une part active à la découverte du Mississippi, entreprise par mer sous la conduite de d'Iberville et de Surgères ; et en écoutant M. de la Verendrye il pouvait concevoir le désir d'ajouter dans l'histoire de sa famille, aux mérites de ce précédent, l'honneur d'ordonner ou de soutenir une entreprise de ce genre. M. de Beauharnois avait, pour s'exciter à celle-ci, la pensée qui avait jadis animé Samuel Champlain, les Récollets, les Jésuites et les Sulpiciens, Jean Talon, le comte de Frontenac, Cavelier de la Salle, le marquis de Vaudreuil et les intendants Raudot, dans l'exécution ou la protection des entreprises que cette dernière devait continuer. Il espérait que la Nouvelle-France pourrait retirer de cette expédition des avantages considérables pour la traite et la science, de grandes lumières sur la géographie du nouveau continent, si l'on n'y résolvait pas entièrement cette fois encore le problème de la séparation de l'Amérique et de l'Asie vers le nord, problème posé dès le voyage Cabot, en 1497.

Tel devait être cependant l'objet principal de l'expédition. L'ouest et le nord-ouest de l'Amérique étant encore inconnus depuis la Californie jusqu'à la baie d'Hudson, l'est de l'Asie l'étant également à son extrémité, ainsi que la mer qui divisait l'ancien et le nouveau monde à cette hauteur, il y avait des savants qui supposaient, avec les navigateurs du 16^e siècle, l'union des continents à des degrés de longitude et de latitude bien éloignés de ceux où Behring allait découvrir le détroit qui porte son nom. En 1718, un prêtre de la congrégation, nommé Bobé, qui eut le mérite d'exciter fortement le régent et les ministres à la découverte de la mer de l'Ouest, regardait comme une vaste terre l'espace compris entre le détroit d'Uriez et la Nouvelle-France¹. Cet ecclésiastique, fort savant d'ailleurs, pensait que, si l'on marchait entre le 47^e et le 70^e degré de latitude, on ne trouverait point la mer que l'on n'eût atteint le golfe d'Amur, "lequel était formé par les terres du Japon, de la Tartarie et de la Bourbonie." Il appelait Bourbonie à cette contrée imaginaire qui lui semblait joindre l'Amérique à l'Asie, et "par laquelle, selon lui, étaient passés les Tartares et les Israélites Tartarisés après la dispersion de Salmanazar, comme le

¹ Mémoire pour la découverte de la mer de l'Ouest, présenté en avril 1718.

prouvait, disait il, la figure des Sioux, qui ressemblait à celles des Tartares." Ces chimères d'un homme éclairé, accréditées chez d'autres qui ne l'étaient pas moins, faisaient souhaiter que la France, placée à portée, par sa possession du Canada, d'en reconnaître l'erreur, envoyât à travers l'Amérique du Nord une expédition d'exploration qui dissiperait les ténèbres restées sur le nord-ouest de ce continent.

M. de Beauharnois conçut sans peine l'importance d'une telle exploration, et il songea à lever le voile qui cachait les bornes du monde en accueillant la demande de M. de la Verendrye. Malheureusement, n'osant prendre une initiative que prit pour ses affaires, vers cette époque et sous le prétexte de cette découverte, le gouverneur de la Louisiane, M. de Bienville, moins honnête que lui, il s'exposa à ne pouvoir rien faire qu'à des conditions qui nous laissèrent enlever l'honneur qu'on devait attendre de la découverte de la mer de l'Ouest. Les Russes étaient nos rivaux dans ce projet. Avant sa mort, Pierre-le-Grand, qui était arrivé à Paris en avril 1717, deux mois après que Guillaume Delisle eut présenté au régent son mémoire sur la mer de l'Ouest, s'était rappelé ses conversations avec l'illustre géographe, ainsi que ses promesses à l'Académie des sciences¹, et il avait ordonné de faire reconnaître par l'est la distance de l'Asie à l'Amérique. Fidèles aux ordres contenus dans son testament qui fut pour la Russie son dernier service, ses successeurs allaient envoyer Vitus Behring et Tschirikoff, qui s'avanceraient par l'est dans la mer de l'Ouest et toucheraient à l'Amérique, pendant que les officiers français, par une singulière coïncidence, exploreraient l'intérieur des terres occidentales sous le gouvernement d'un gentilhomme dont les petits-neveux devaient s'approcher du trône de Pierre-le-Grand. Mais les uns devaient être aidés par leurs princes, les autres faire tout par eux seuls, malgré la bienveillance des gouverneurs du Canada, réduits à n'avoir guère pour les découvreurs que des sympathies.

M. de Beauharnois² ayant examiné, avec l'ingénieur Chaussegros de Lery, la carte qu'avait envoyé le sauvage Ochagach, choisie par M. de la Verendrye pour être son guide, pensa, comme l'ingénieur, que la Nouvelle-France "étant traversée par deux grands fleuves qui prennent leur source vers le milieu, dont l'un court à l'est, qui est celui de St. Laurent, et l'autre au sud, qui est le Mississippi, il ne pouvait rester à l'ouest 7 ou 800 lieues de large sans

¹ *Recherches historiques et géographiques sur le Nouveau-Monde*, par J.-B. Schérer.

² Lettre de M. de Beauharnois à M. de Maurepas, 15 octobre 1730.

qu'il y eut également une grande rivière." Ce fait eût été trop contraire à tout ce qu'on savait des pays connus où un si grand espace était toujours traversé par quelque grand fleuve. Ce raisonnement rendait vraisemblables les rapports des sauvages, d'après lesquels et suivant le rumb de vent que ceux-ci donnaient au fleuve, M. de Beauharnois et M. de Léry jugeaient qu'il devait se rendre à l'entrée découverte par d'Aguilar ou à quelque autre située au dessus de la Californie.

Cet examen donnant au gouverneur quelques espérances de succès, comme il en trouvait d'autres dans le caractère même de M. de la Verendrye, dans son intrépidité éprouvée, et que cet officier se recommandait d'ailleurs par le rang distingué qu'occupait sa famille dans les troupes, dans le clergé et même au conseil souverain où l'un de ses frères était conseiller-clerc, il lui confia l'exécution de l'entreprise projetée par lui. Cependant, comme il ne pouvait se dissimuler toutes les difficultés d'une entreprise semblable, il jugea prudent qu'avant de parcourir des contrées aussi étendues et aussi inconnues, le découvreur sondât un peu le terrain et qu'il établit en tout cas un poste dans les terres au-delà de ce qui était connu, afin, plus tard, de pénétrer plus avant, avec moins de difficulté, après qu'il serait formé des relations parmi les Indiens. M. de Beauharnois espérait sans doute que, lorsqu'il serait en mesure de parler avec une connaissance plus exacte des faits, il obtiendrait la protection du roi pour les gens de cœur qui se dévoueraient à cette entreprise. M. de la Verendrye reçut donc de lui l'ordre d'aller d'abord établir un poste au lac Quinipigon, avec cinquante hommes et un missionnaire, et il lui donna, pour surmonter les difficultés de cet établissement, les bénéfices du privilège de la traite des pelleteries. Impatient de commencer, M. de la Verendrye, par un traité signé le 19 mai 1731, en présence de M. de la Chassaigne, gouverneur de Montréal, s'associa quelques hommes qui firent les avances des marchandises et des équipements, et le 26 août, après avoir passé à Michilimakinac, où il avait pris le Père Messenger pour missionnaire, il était au grand portage du lac Supérieur, quinze lieues au sud-sud-ouest de Kamanistigoya.

Dans ces préludes de l'entreprise, M. de la Verendrye ne tarda pas à connaître les dangers et les dépenses dans lesquelles une découverte allait l'engager. Il n'avait fait cependant que quelques pas dans l'inconnu ; néanmoins il se mit de nouveau à la disposition du ministre, avec son neveu et trois de ses fils, pour commencer l'exploration. Deux ans après le départ de M. de la Verendrye,

le 10 octobre 1733, le gouverneur et l'intendant Hocquart écrivaient à M. de Maurepas : " M. de la Jemerays, neveu de M. de la Verendrye, nous a représenté que, si Sa Majesté voulait en faire la dépense, on pourrait aisément réussir à la découverte de la mer de l'Ouest, étant présentement au lac Ouinipigon, mais que, pour eux et leurs associés, ils étaient hors d'état de pouvoir faire cette entreprise, ayant perdu plus de 43,000 liv. et les voyageurs ne voulant aller plus loin qu'ils ne soient payés de ce qui leur est dû, ni les équipiers leur fournir des marchandises pour continuer leur voyage. La dépense, monseigneur, ajoutaient-ils, ne serait pas considérable : les frais des engagés pendant trois ans et ce que l'on pourrait fournir des magasins du roi, suivant le calcul que nous en avons fait en la présence de M. de la Jemerays, ne monteraient tout au plus qu'à 30,000 livres. Nous avons l'honneur de vous avertir que, par le traité, nous ne pouvons les obliger d'aller plus loin que le lac Ouinipigon, que nous ne croyions pas si éloigné." Il fut répondu de la cour qu'il n'était pas convenable que le Roi entrât dans la dépense que MM. de Beauharnois et Hocquart proposaient : ceux qui étaient dans l'entreprise devaient être en état de continuer par les profits de pelleteries qu'ils étaient à portée de traiter. Mêmes paroles à peu près le 12 avril 1735. Le sort en était jeté. M. de la Verendrye devait abandonner la découverte ou la faire seul, à ses risques et périls, sans autre moyen qu'un privilège de traite. Dans cette alternative, il prit le parti de l'honneur qui fait braver les dangers et impose des sacrifices. Endetté d'un premier équipement, il s'endetta d'un second ; il employait déjà son neveu et trois de ses fils ; il prépara son quatrième, âgé de dix-huit ans, à accompagner ses frères l'année suivante, lui faisant enseigner l'art de lever des plans et de dresser une carte, et il s'engagea dans cette entreprise où, à force d'énergie, il devait encore obtenir, malgré tous les obstacles, assez de résultats pour jeter un éclat durable sur son nom et sur celui de l'homme qui avait encouragé ses efforts.

II

L'honneur principal que M. de la Verendrye recueillit de son entreprise, il ne le tira pas du succès, mais de la lutte même contre des obstacles qu'il nous est plus facile d'entrevoir que de bien juger à la distance où nous sommes ; toutefois, nous pouvons remarquer que les plus grands lui vinrent moins de la découverte même que de la position fautive et pleine d'empêchements, dans laquelle

il se trouva continuellement, pour n'avoir d'autre moyen de s'approvisionner que la traite des pelleteries et ses bénéfices.

La traite des pelleteries dans des pays aussi éloignés que ceux où l'on devait pénétrer, imposée ou acceptée comme le moyen de la découverte, devait avoir pour premier effet d'en distraire les découvreurs qui, pour leur subsistance et les approvisionnements, consommeraient en allées et en venues, de Montréal aux pays à découvrir, une partie précieuse du temps, des forces, de l'énergie qu'ils eussent dû employer à pousser en avant. La nécessité du commerce entraînait aussi avec elle celle de l'établissement des postes propres à attirer les sauvages et à jalonner la route, ce qui, prenant encore des hommes, du temps et de l'argent, resserrait davantage le cercle vicieux dans lequel M. de la Verendrye était enfermé. Inévitablement, par son besoin de tirer de la traite toutes ses ressources pour avancer ses découvertes, il était condamné à se voir tour à tour, et peut-être en même temps, tourmenter par le ministre impatient du progrès de l'exploration et par ses associés avides de recouvrer à gros intérêts le prix de leurs équipements. Ce fut ce qui arriva.

M. de la Verendrye, incessamment harcelé par ses équipiers, se vit reprocher presque aussi souvent par le ministre la demi-protection qu'il en avait reçue. En effet, si M. de Maurepas avait établi le degré de protection qu'il devait accorder au découvreur sur les conseils du père Charlevoix¹, qui parlait là aussi légèrement qu'il écrivit son *Histoire de la Nouvelle-France*, il pouvait croire avoir fait assez. Le Rév. père, à qui le projet de M. de la Verendrye avait été communiqué, semblant d'abord ne pas remarquer que le plus ou moins de protection de la part du roi devait changer la manière d'exécuter l'entreprise, faisait ensuite bon marché des difficultés de la découverte. Il disait " que les établissements étaient inutiles, quoiqu'ils fussent de peu de dépense, qu'ils tireraient la découverte en longueur, pourraient la faire dégénérer en traite de pelleteries, qu'il fallait poursuivre la découverte tout de suite et sans s'arrêter plus que deux ans pour déterminer sa route par de nouveaux renseignements pris dans les postes avancés. Ceci fait que la dépense que demanderait une telle expédition se réduirait à quelques vivres aisés à porter, à des munitions dont une partie servirait à chasser pour le besoin et à quelques présents pour les sauvages." L'opinion du père Charlevoix qui avait été envoyé, quelques années auparavant par le duc d'Orléans et le comte de Toulouse, prendre des informations sur la

1 Mémoire du père Charlevoix, 10 octobre 1751.

mer de l'Ouest, pouvait avoir un grand poids. On l'a vu, c'était sur son avis qu'avait été fondé un établissement chez les Sioux. Le jugement qu'il portait ici était-il celui d'un homme, qui, regrettant de n'avoir pu faire la découverte, cherchait à déprécier d'avance les mérites de ceux qui l'entreprendraient ; je ne le crois pas ; mais, en vérité, le Rév. père en discourait trop avec les souvenirs d'un homme qui, dans ses voyages, n'avait traversé que des pays ouverts depuis longtemps. Il accrédita ainsi les bruits que répandirent bientôt l'envie et l'ignorance, et M. de Maurepas, qui avait protégé tant d'autres expéditions ayant un but scientifique, pouvait regretter d'avoir donné à M. de la Verendrye le privilège de la traite, privilège que celui-ci eût volontiers changé dix fois pour une compagnie de cent hommes, ainsi qu'eurent Lewis et Clark, avec tout ce qui leur était nécessaire. Rien de douloureux, en effet, comme ces demi-faveurs qui mettent l'homme en haleine pour l'arrêter ensuite tout court près du but, et par lesquelles cependant les protecteurs se croient en droit d'accuser celui qu'ils ont soutenu, sans songer un moment que leurs services, pour être réels, n'en ont pas moins condamné leur obligé au supplice de Tantale. Tel a été à peu près le caractère des entreprises de M. de la Verendrye. M. de Beauharnois, néanmoins, voyant cet officier fléchir sous la peine, avait cru devoir, dès 1735, lui donner la permission d'affermir pendant trois ans, à des négociants, les postes qu'il avait établis, à condition qu'il n'y ferait aucun commerce, ni directement ni indirectement, de façon qu'il pût suivre son entreprise avec toute la diligence possible, puisqu'il ne devait plus voir ainsi qu'à son projet. Mais M. de la Verendrye ne demeurerait pas moins dépendant, pour ses approvisionnements, de traitants ou fermiers impatients de recevoir, mais plus lents à envoyer. Ils n'envoyaient pas non plus autant qu'il fallait ; c'était toujours en proportion de leurs gains, et il s'ensuivait que M. de la Verendrye était personnellement toujours obéré pour aviser à tout ; heureux quand il ne souffrait pas les plus cruelles privations ?

Aussi, nonobstant les efforts d'un courage et d'une constance admirables par lesquels cet officier rappelait, trente ans après avoir été laissé pour mort sur le champ de bataille de Malplaquet, l'énergie des grands découvreurs, malgré l'aide de ses quatre fils et de son neveu, M. de la Jemerays, tous les cinq intrépidement et infatigablement dévoués à son entreprise, avec une générosité égale à son désintéressement, bien réel quoiqu'il ait été fort attaqué, M. de la Verendrye ne put, par le fait de la situation qu'il avait acceptée, parvenir, après douze ans de peines et de sacrifices, qu'à la

découverte des terres enfermées entre les Montagnes Rocheuses à l'ouest et les lacs Supérieur et Ouinipeg à l'est. Quoique je ne puisse m'étendre dans cette simple note, au moins faut-il cependant faire entrevoir par quelques traits le tableau si attachant de leurs efforts. C'est pourquoi, si secs et si brefs qu'ils doivent être, je donnerai quelques détails sur leur marche.

Si nous suivons M. de la Verendrye depuis Kamanistigoya, poste établi près du lac Supérieur pour la seconde fois, vers 1717, par le lieutenant Robutel de la Noue, et où les découvreurs arrivaient en 1731¹, nous verrons successivement leurs partis passer la même année par le lac de la Pluie ou Tekamamiouen, à la décharge duquel ils établirent le fort St. Pierre; traverser le lac Minitie ou des Bois, sur une des rives duquel fut placé, en 1732, le fort Saint-Charles; le lac Ouinipigon, à cinq lieues duquel ils établirent un fort en remontant la rivière; la rivière Ouinipeg, appelée par eux *rivière Maurepas* qu'ils protégèrent, en 1734, d'un fort également désigné sous le nom du ministre; la rivière des Assiniboëls, autrement dite *rivière Saint-Charles*, où le fort de la Reine, bâti le 3 octobre 1738, servait de poste avancé; puis la rivière Saint-Pierre, embranchement de cette rivière des Assiniboëls. Cette rivière, à laquelle étaient imposés à la fois le prénom de M. de la Verendrye et celui de M. de Beauharnois, fut le centre des établissements et le point de départ des expéditions que les découvreurs allaient entreprendre au nord et au sud. C'est par elle que nous les voyons, à la fin de 1738, descendre chez les Mantannes, et, en 1742, vers le haut Missouri, puis le remonter jusqu'au Yellow-Stone, enfin arriver par cette route aux montagnes Rocheuses, parmi les gens des Serpents, pays qui sont le terme de leurs explorations du côté du sud. Du côté du nord, dans des courses dont je ne saurais encore déterminer la date d'une manière précise, ils ont traversé le lac Dauphin, celui des Cygnes, reconnu la rivière des Biches, et remonté jusqu'à sa fourche le Saskatchewan, qu'ils nommaient *Poskoiac*. Deux forts furent établis par eux dans ces contrées, l'un au lac Dauphin, l'autre sur la rivière des Biches, lequel fut appelé *le fort Bourbon*.

A considérer ce simple exposé de leurs actes, à voir les distances de temps qui marquent chaque progrès, et disent de cette manière si bien les efforts que les découvreurs ont eu à faire, lorsqu'on songe aux misères qu'ils ont éprouvées, aux dangers qu'ils coururent et dans lesquels périrent quelques-uns des leurs; quand on rapproche enfin des résultats de leur entreprise les moyens avec

1. Mémoire de M. de la Verendrye, 31 octobre 1744.

lesquels ils s'y sont livrés, on s'étonnerait, en vérité, des accusations dirigées contre eux, si l'envie ne nous avait habitués à ses criminelles folies. Mais à qui l'envie a-t-elle permis impunément un honneur ou un profit ?

Dans les laborieux efforts des Varennes de la Verendrye pour étendre jusque dans le grand Océan la domination et le commerce de la France américaine, l'honneur de la découverte vers les régions les plus avancées de l'Ouest appartient principalement aux fils de M. de la Verendrye. Il avait pris pour lui la tâche plus difficile, et qui convenait mieux à son âge, de diriger l'entreprise, de surveiller la traite, de créer et d'entretenir des relations amicales avec les Indiens, de stimuler le zèle des équipiers toujours en retard, de faire ouvrir le chemin, et d'affermir les établissements qu'il avait envoyé commencer. Toujours prêt d'ailleurs à payer de sa personne lorsque l'occasion le demandait, les distances qu'il parcourut à pied, dans les temps et dans des pays affreux, au milieu des privations, effrayeraient l'imagination d'un Européen, et c'était avec raison que ces fils pouvaient dire : " Il a marché et nous a fait marcher de manière à toucher au but, quel qu'il fût, s'il eût été plus aidé ¹. " Mais c'étaient, avec son neveu, ceux-ci qui, la plupart du temps, allaient en avant pour reconnaître la route, et leurs courses, toujours pleines de dangers au travers de peuplades en guerre, duraient quelquefois des années entières.

Une de ces courses coûta la vie à l'un d'eux que les Sioux, ennemis des Christineaux nos alliés, massacrèrent en juin 1736 dans une île du lac des bois, avec tout son parti composé de vingt et un hommes, au nombre desquels était le père Auneau, jésuite. Un parti de cinq Canadiens voyageurs, qui rencontra leurs corps quelques jours après le coup, vit les têtes des Français posées sur des robes de castor, la plupart sans chevelure. Le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête, le sein, ouvert, sa main gauche contre terre, la droite élevée. Le sieur de la Verendrye était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc épic ². M. de la Verendrye qui était alors dans un cruel dénûment au fort Saint Charles, apprit en même temps que la nouvelle du massacre de son fils celle de la mort de son neveu la Jemerays, fils d'une sœur de M. de la Verendrye, Marie-Renée de Varennes, et frère de Mme Youville, fondatrice des Hospitalières de Montréal. M. Dufrost de la Jemerays s'était

¹ Lettre du chevalier de la Verendrye, 30 septembre 1750.

² Rapport du voyageur Bourasse.

associé aux travaux et à la fortune de son oncle dès le commencement de son entreprise. Deux ans après il en avait, sur la demande de M. de Beauharnois ¹, été récompensé par une enseigne en second, à la suite des services qu'il avait rendus dans ces commencements si pénibles ; lorsque des difficultés sans nombre qu'offraient les trois lieues et un quart du Portage de Nantaquagan rebutaient les engagés, il avait eu l'honneur de passer outre et d'aller commencer le premier établissement au lac de la Pluie ou Tekamamiouen ; son intelligence, son dévouement, un courage qui ne reculait ni devant les dangers, ni devant les fatigues, lui avaient mérité la confiance la plus complète de M. de la Verendrye, et, à sa mort, celui-ci regretta non-seulement en lui un parent qui lui était cher mais encore un lieutenant précieux à son entreprise.

S'il eût été possible de remédier à une telle perte, le courage et l'ardeur des fils de M. de la Verendrye l'eussent réparée, mais on avait si peu de monde que la découverte ne cessa de s'en ressentir. Néanmoins, l'année suivante ils étaient chez les Mandanes, peuple que le livre d'un voyageur distingué, M. Catlin ², nous a rendu si intéressant, et que Clark croyait avoir vu le premier. Ce ne fut qu'en 1743 que l'aîné des fils de M. de la Verendrye et le chevalier son frère s'avancèrent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dans un voyage qui dura depuis le 29 avril 1742 jusqu'au 2 juillet de l'année suivante, époque à laquelle ils étaient de retour au fort Saint-Charles d'où ils étaient partis.

Voici quelques détails sur ce voyage, qui devra rester célèbre comme l'action courageuse de quatre hommes seuls, précédant de soixante ans environ la troupe nombreuse de Lewis et de Clark au même point ³. Le fils aîné de M. de la Verendrye s'étant avancé jusque chez les Mandanes, n'avait pu, faute des guides qu'il avait espéré rencontrer, pousser au delà de ce peuple. Il était donc revenu auprès de son père ; mais celui-ci l'avait presque aussitôt renvoyé, avec le chevalier son frère et deux autres Français. Ils parvinrent cette fois aux Montagnes Rocheuses, après avoir rencontré sur le chemin le village des Beaux-Hommes, les Pioya, la nation des Petits-Renard, les gens de l'Arc. Quelques uns de ces noms, qu'on retrouve sur les cartes de Lewis, font penser qu'ils arrivèrent aux Montagnes-Rocheuses par le Yellow-Stone. Le 1er

1 Lettre du ministre à M. de Beauharnois, 20 avril 1734.

2 Letters and notes on the manners, customs and condition of the North American Indians, etc., 1842.

3 Journal du voyage fait par M. le chevalier de la Verendrye, en 1742, pour parvenir à la découverte de la mer de l'Ouest, adressé à M. le marquis de Beauharnois.

janvier 1743, ils avaient ces montagnes devant les yeux ; le 12 du même mois ils y arrivaient, et le chevalier de la Verendrye, qui avait dû laisser son frère à quelque distance, se préparait à les gravir. Désespéré d'être toujours mené au sud par les guides, aux quels il avait demandé de le mener à la mer, il pensait bien que par la route qu'il avait suivie il ne verrait qu'une mer connue : toutefois, il voulait la contempler du haut des montagnes. Malheureusement, outre les obstacles naturels qui se fussent opposés à son désir, et qu'il ne prévoyait peut-être pas, une difficulté qu'il devait encore moins prévoir se présenta tout à coup. Il avait été mené jusque là par le grand chef du village de l'Arc, suivi d'autres peuplades qui marchaient au nombre de 2,000 guerriers, la plupart à cheval et accompagnés de leurs familles, contre la nation des Serpents, habitants de ces montagnes. Cette nation était la terreur de ses voisins. Les gens de l'Arc étaient les seuls qui ne la craignissent point, quoiqu'elle portât partout la destruction, ainsi que le chevalier de la Verendrye en avait été le témoin. Lorsqu'il était arrivé chez la nation des gens des chevaux, ce n'était que pleurs et désolation, leurs villages ayant été presque entièrement détruits par les gens des Serpents. En 1741, ces derniers avaient complètement ruiné dix-sept villages ; ils en avaient tué les hommes âgés, fait esclaves les femmes et les jeunes enfants, qu'ils étaient allés vendre sur les côtes pour des chevaux et d'autres marchandises.

La marche des gens de l'Arc contre eux était donc autant motivé par le salut de ces contrées que par un désir commun de vengeance. Mais il parut en cette occasion, que, chez les sauvages comme chez les peuples civilisés, il n'est pas sage de compter sur l'appui de ceux qui ne se recommandent que par le nombre. Les guerriers étant près du village principal de leurs ennemis, furent avertis par leurs éclaireurs qu'ils s'étaient sauvés avec une grande précipitation et qu'ils avaient abandonné leurs équipages. Cette nouvelle au lieu de les réjouir, jeta le désordre et la division parmi eux. Ils craignirent que, les ennemis les ayant découverts, ne profitassent de leur absence pour faire une diversion sur leurs propres villages et ne s'y rendissent avant eux. En vain le chef des gens de l'Arc, qui se faisait remarquer entre les siens par son esprit, la noblesse de ses manières, et sa bravoure, s'efforça de les dissuader inutilement, il les engagea à poursuivre les ennemis, nul ne l'écouta, et force fut au chevalier de la Verendrye de s'en retourner avec eux sans avoir contemplé cette mer dont la vue avait si fort (contenté) réjoui Balboa et Cortey deux siècles auparavant. Quatre hommes seuls, ne pouvaient faire

davantage, et c'était déjà assez hardi que d'avoir pénétré jusqu'à ces montagnes où ils eurent l'honneur de précéder de soixante ans la grande expédition envoyée par Jefferson.

Ce fut là le plus grand résultat de cette exploration. Il y en eut un autre moindre mais qui, pour être secondaire, ne doit pas être oublié. A leur retour, le chevalier et son frère eurent soin de prendre possession des terres du haut Missouri, à leur arrivée, le 19 mars 1743, chez les gens de la Petite-Cerise, nation campée sur le bord de ce fleuve. Ils enterrèrent à cet effet, sur une éminence près de leur fort, une plaque de plomb aux armes du roi, et, en souvenir de leur passage, ils élevèrent des pierres en pyramides au nom du marquis de Beauharnois. De telle sorte que si l'objet de l'entreprise avait été ajourné sur un point, elle eut, sur celui-là, le mérite d'établir les droits de la France sur le cours de ce grand fleuve qui, selon certains géographes, peut être regardé comme une branche principale du Mississipi. Ainsi, pour ceux qui admettent cette opinion, le nom de Beauharnois, inscrit déjà dans l'histoire de la découverte de l'embouchure de ce fleuve, se rattache doublement à la découverte des extrémités du Nil américain.

Si ces courses venaient en quelque sorte de justifier la pensée qui avait fait demander à Nicolas de la Salle et à Hubert, commissaires de la Louisiane, ainsi qu'à Bobé et au père Charlevoix, qu'on remontât le Missouri pour atteindre l'Océan, ce succès ne suffisait cependant pas plus à M. de la Verendrye qu'il ne satisfaisait le chevalier et son frère, puisque par cette route ils avaient la crainte de rencontrer les établissements des Espagnols, et qu'ils ne résolvaient pas non plus le problème de la mer de l'Ouest, l'un des objets principaux de leur entreprise. En conséquence, ils songèrent à remonter vers le nord, où ils découvrirent le Saskatchewan ; mais ce ne fut que cinq ans plus tard. Si cette découverte n'eut pas lieu plus tôt, s'ils n'allèrent pas plus loin, la faute en fut encore à d'autres qu'aux découvreurs.

M. de la Verendrye se préparait à renvoyer ses fils vers le nord, quand la conduite du ministère, lui refusant tout avancement, le révolta, parce qu'il croyait y voir une injustice systématique. Le ministère n'était pas cependant aussi coupable qu'il le paraissait à M. de la Verendrye ; excité contre le découvreur par de mauvais renseignements, par les imputations de l'envie qui, "lorsque les découvreurs s'excédaient de fatigues et de dépenses, représentait leurs courses comme dirigées surtout vers la découverte du castor, leurs dépenses forcées, comme de la dissipation, leurs relations, comme des mensonges," le ministre pouvait, sans mauvais vouloir, accuser de négligence, de mauvaise direction ou d'intérêt, des

hommes plus occupés de marcher et d'agir que de se faire valoir par leurs mémoires ¹.

Le 22 avril 1737, à propos du massacre du fils de M. de la Verendrye, M. de Maurepas écrivait au marquis de Beauharnois, qui défendit le découvreur de ces accusations ² : " Tout ce qui m'est revenu de ce qui a donné lieu à cet accident me confirme dans le soupçon où j'ai toujours été, et que je ne vous ai pas même dissimulé, que la traite du castor avait plus de part qu'autre chose à l'entreprise de la découverte de la mer de l'Ouest de la part du sieur de la Verendrye." Le ministre, jugeant à distance et sur des rapports de gens trop intéressés au dénigrement, sans doute, pouvait être excusable de juger, mais pour le découvreur le résultat était le même, et ne lui portait pas un coup moins pénible. Il était le plus ancien des lieutenants du Canada " et il paraissait au gouverneur le plus digne des grâces du roi." La patience, si rare dans les grands corps, lorsqu'il s'agit de rivalité de grades ou de titres, lui manque. Au reste, si la patience d'un homme qui n'a qu'à penser à lui peut n'avoir pas de bornes, celle d'un père devait s'arrêter devant les souffrances de ses enfants. Moins lassé peut être de se sacrifier lui-même que de compromettre le bien, l'avancement de ses fils, leur vie même dans une entreprise qui lui avait déjà coûté un de leurs frères, fatigué de se voir, lui et eux, oubliés non dans la dispensation des faveurs, mais dans la répartition équitable des récompenses dues aux services les plus anciens et les plus méritants ; pressé en outre par le besoin, par la mauvaise santé autant que par ses créanciers, il résolut de donner satisfaction enfin aux envieux. Il retourna donc à Québec, en 1743, pour y montrer les avantages que, personnellement il avait retirés de tant d'années d'épreuves." Si plus de quarante mille livres de dettes que j'ai sur le corps sont un avantage, écrivait-il ³, je puis me flatter d'être fort riche, et le serais devenu beaucoup plus par la suite si j'avais continué."

Il remit, en conséquence, sa commission pour que le gouverneur en chargeât ceux qui s'en croiraient plus dignes et plus capables de la remplir, avec la conscience d'avoir fait tout ce qu'il avait pu pour le service du roi et le bien de la colonie. Il ne s'exagérait pas ses mérites. Lewis et Clark, mieux soutenus, n'eurent pas à faire pour réussir, la huitième partie des efforts que M. de la Verendrye avait faits pour n'arriver qu'à moitié chemin.

¹ Mémoire du chevalier de la Verendrye.

² Lettre au ministre, 1er octobre 1738.

³ 31 octobre 1744. Lettre de M. de la Verendrye,

III.

Cependant le marquis de Beauharnois qui appréciait à sa juste valeur le caractère de M. de la Verendrye, regrettait vivement¹ de le voir se désister de cette entreprise. M. de Beauharnois peignit au ministre la mortification du découvreur, de ce qu'on avait essayé "de donner à la pureté des sentiments, pour parvenir à la découverte de la mer de l'Ouest, un caractère opposé aux vues qu'il avait eues." Il parla des avantages qu'avaient procurés les postes établis par lui. "Enfin, disait-il, l'idée qu'on s'est faite des biens qu'il a ramassés dans ces endroits tombe d'elle-même par l'indigence où il est, pouvant vous assurer, Monseigneur, sans aucune complaisance ni prédilection pour lui, que douze années qu'il a passées dans ces postes ne lui produisent pas environ 4,000 livres, qui est tout ce qu'il a et qui pourra lui rester après qu'il aura payé les dettes qu'il a contractées pour cette entreprise. Et enfin, monseigneur, les choses, dans l'état où il les a mises, paraissent dignes de vos bontés." Mais, comme le ministre ne pouvait revenir aussitôt de ses préventions, M. de Beauharnois, afin de laisser aussi tomber les mauvais bruits qu'avaient propagés les envieux, nomma M. de Noyelles pour continuer la découverte. Le peu que fit cet officier, regardé généralement comme un homme de courage, exercé aux grandes marches, connaissant les pays d'en Haut, dut faire comprendre aux habitants sages de la colonie, qu'aux conditions acceptées par M. de la Verendrye, celui ci avait obtenu des résultats considérables, et que nul ne pouvait non-seulement faire mieux, mais aussi bien que lui. M. de Beauharnois, satisfait de cette épreuve qui justifiait son premier choix, reporta donc ses regards sur le découvreur, et, une fois encore, assura² à M. de Maurepas qu'on accusait injustement cet officier; qu'il s'était livré tout entier aux découvertes et qu'il y avait sacrifié tout le produit des nouveaux postes établis par les soins avec bien des peines et bien des risques; que cet homme enfin qui réunissait une grande expérience à un caractère à la fois ferme et doux, avait conquis sur les sauvages de l'Ouest un ascendant dont il fallait se servir. M. de Beauharnois étant repassé en France avec le grade de lieutenant général des armées, comme récompense de ses services; M. de la Galissonnière, son successeur, tint le même langage que lui, ajou-

1 Lettre du marquis de Beauharnois, 27 octobre 1744.

Lettre de M. de Beauharnois, 15 octobre 1746.

tant, comme il a été dit plus haut, " que les découvertes causaient de plus grandes dépenses, exposaient à de plus grandes fatigues et à de plus grands dangers que des guerres ouvertes," et il rappelait à ce propos la mort et la ruine de Cavelier de la Salle et celles de tant d'autres. Le ministre ¹ se rendit à ces assurances répétées. Il nomma d'abord M. de la Verendrye capitaine, quelque temps après il le décora de la croix de Saint Louis, que ses blessures de Malplaquet lui avaient suffisamment méritée depuis 1709. Mais, en même temps, il lui demanda de nouveaux efforts pour l'achèvement de son entreprise. Il n'en fallait pas tant pour stimuler des cœurs généreux tels que ceux du vieil officier et de ses fils.

Déjà, même en 1748, le chevalier de la Verendrye était parti pour continuer ses découvertes dans l'Ouest, et il avait remonté le Saskatchewan jusqu'à la fourche où était, tous les printemps, le rendez-vous des Christinaux des montagnes, des prairies, des rivières. Là il avait appris des sauvages que cette rivière venait de bien loin, de la hauteur des terres où il y avait des montagnes fort élevées, qu'ils avaient aussi connaissance d'un grand lac situé de l'autre côté des montagnes, et dont on ne pouvait boire l'eau ².

Ranimé par les actes du ministère qui lui rendait enfin justice, M. de la Verendrye, que ses fils tenaient au courant de tout, se préparait lui-même, malgré son âge, à partir de Montréal dans le mois de mai 1730, temps où la navigation serait libre dans les pays d'en haut et à se rendre, dans les premiers jours de décembre, au fort Bourbon, où il devait aller avec ses fils pour la première navigation de la rivière de Poskoyac. Là, il avait dessein de construire un fort commode. Dans le printemps suivant, il devait envoyer prendre connaissance de la hauteur des terres des montagnes situées de l'autre côté, et près desquelles était le grand lac en question. " Je compte, écrivait-il, faire toute la diligence possible pour aller hiverner au fort Bourbon, qui est le dernier, au bas de la rivière aux Biches, de tous les forts que j'ai établis; trop heureux si, à l'issue de toutes les peines, fatigues et risques que j'ai essayés dans cette longue découverte, je pouvais parvenir à vous prouver mon désintéressement, mon grand zèle, aussi bien que ceux de mes enfants pour la gloire du roi et le bien de la colonie."

Il écrivait ces mots à Québec, le 17 septembre 1749; mais, en faisant cette promesse, il avait compté sans cet hôte fidèle de l'homme, qu'on appelle la mort. Le 6 décembre suivant, il expirait, emportant, pour ainsi dire, avec lui, le succès de l'entreprise.

¹ 23 octobre 1747. Lettre de M. de la Galissonnière.

² Lettre de M. de la Jonquière, 22 septembre 1749.

M. de la Galissonnière venait de quitter le Canada pour faire place à M. de la Jonquière, et les malversations qui allaient contribuer à la perte de la colonie pour la France, commencèrent à prendre le triste développement qui devait faire condamner l'intendant Bigot à l'exil. MM. de la Verendrye devaient être les premières victimes de cet intendant.

Assurément, après la mort de leur père, nul, dans la colonie n'était aussi capable de continuer et d'achever la découverte que ceux-là mêmes qui l'avaient si fort avancée. Les fils de M. de la Verendrye réclamaient l'honneur d'achever cette entreprise comme la plus précieuse partie de leur héritage. Bien plus, il semblait qu'on ne pouvait la refuser à des hommes qui avaient déjà fait la plupart des préparatifs et pris des engagements qui absorbaient leur petite fortune et même au delà. Mais l'intendant Bigot ayant formé avec le gouverneur une société pour ces découvertes et l'exploitation des postes de l'ouest, les Varennes durent céder à la toute-puissance de leurs concurrents, avides de profits plus que de l'honneur que leur imposait leur rang élevé. M. Bigot n'avait jamais assez d'argent pour le dissiper, M. de la Jonquière pour l'entasser, tous deux ne reconnurent aucun droit. Ils oublièrent tous les devoirs.

Embrassant les deux points extrêmes qu'avaient parcourus les la Verendrye ou qu'ils se proposaient encore tout à l'heure de parcourir, ils songèrent à faire trouver la mer de l'Ouest par le Missouri et Saskatchewan. Le Père Coquart, compagnon de M. de la Verendrye, avait établi vers cette époque qu'il fallait, pour arriver à cette mer, aller à la recherche des sources du Missouri, franchir les Montagnes Rocheuses, si l'on ne pouvait pénétrer avec ses canots par les gorges et entrer dans le grand lac d'eau salée. Il écrivait qu'on avait rejeté son idée, parce qu'ici, ajoutait-il, "ou veut des découvertes qui ne coûtent point d'argent, à moins qu'elles ne rapportent du castor, et on m'a dit que tout projet proposé à la cour ne serait point écouté si on demandait des fonds pour l'exécuter." Néanmoins on s'était souvenu de sa proposition et on liait ces projets, nés des découvertes du chevalier de la Verendrye, avec ceux que lui et les siens s'étaient proposé d'exécuter par le Saskatchewan. L'entreprise ainsi conçue fut confiée à deux officiers : M. Lamargue de Marin fut dirigé vers le haut Mississippi et le Missouri ; le nord fut la destination de Jacques Legardeur de Saint Pierre. Ces deux officiers, d'une intrépidité à toute épreuve, ne m'ont point paru, si j'en crois quelques indications, se recom-

mander autant par leur caractère. Dans cette occasion, ils tinrent du moins plus compte de leurs désirs d'avancement et de gain que des sentiments de délicatesse qui les obligeaient de ménager davantage les intérêts et l'honneur de M. de la Verendrye.

Une entreprise conçue et conduite par des hommes avides promettait surtout d'être avantageuse aux intéressés. Il en fut ainsi ; et si l'on avait dit sans raison, à propos de M. de la Verendrye, que les chaussées de castor avaient arrêté la découverte, le mot fut ici plus vrai. La colonie ne paraît avoir tiré de cette expédition d'autre avantage que l'établissement d'un fort auprès des Montagnes Rocheuses par un détachement de quelques hommes qui, selon le projet du chevalier de la Verendrye suivirent le Saskatchewan¹ ; encore les officiers qui commandèrent l'établissement de ce poste n'en tirèrent-ils honneur qu'indirectement, puisque aucun d'eux n'y fut. M. de Saint-Pierre, qui, dès ses premiers pas dans le chemin frayé par ses précédesseurs, reconnut toutes les difficultés de leur entreprise, dut sentir l'injustice de sa conduite envers eux en rencontrant des obstacles auxquels il ne s'était point attendu, et qui réfutaient victorieusement toutes les critiques au moyen desquelles, sans doute, il les avait supplantés. Il parcourait une route déjà ouverte par eux, et cependant il avouait qu'à chaque instant l'on y était en danger non-seulement de perdre ses vivres et ses effets, mais même la vie. Il reconnut aussi l'avidité des peuplades chez lesquelles il avait passé, quoiqu'il ne l'attribuât qu'à la mollesse qu'il prétendait qu'on leur avait montrée. "Quelques présents qu'on leur fasse, elles épuiseront, disait-il, les magasins du roi." Ces faits, dont M. de Saint-Pierre ne parlait que pour faire valoir les difficultés de son entreprise, relevaient bien autrement les actes de M. de la Verendrye, dont le mérite avait disparu sous la modestie de leur récit, et la conduite par laquelle le nouveau chef de l'exploration compromit, en s'aliénant les Christinaux, tous les travaux des premiers découvreurs, prouva qu'il avait eu tort de les accuser de mollesse, parce que, plus que lui, ils avaient été prudents et habiles à manier l'esprit de ces nations. Les Christinaux brûlèrent le fort la Reine, et faillirent massacrer M. de Saint-Pierre lui-même ; d'un autre côté, la maladie de son lieutenant, le chevalier Boucher de Niverville, montra encore combien non-seulement il avait nui à son propre honneur, mais aussi au succès de l'entreprise, en rejetant la prière instante que MM. de la Verendrye lui avaient faite de l'accompagner. Le chevalier de Niverville, envoyé par lui pour fonder un poste vers

¹ *Mémoire ou journal (sic), sommaire du voyage de Jacques le Gardeur de Saint-Pierre.... chargé de la découverte de la mer de l'Ouest.*

la source du Saskatchewan, ou Poskoyac, avait été obligé de s'arrêter en route, épuisé par les fatigues et les misères auxquelles MM. de la Verendrye étaient faits, et quelques-uns de ses hommes purent seuls aller en avant jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, où ils établirent le fort la Jonquière en 1752. L'expédition ne paraît pas avoir dépassé les montagnes, lorsque M. de Saint-Pierre, rappelé par le marquis Duchesne de Menneville, qui succédait à M. de la Jonquière, vit arriver M. de la Corne, en 1753, pour le remplacer dans les postes de l'Ouest. La guerre de Sept Ans, qui n'allait pas tarder à éclater, empêcha la poursuite de cette entreprise dont les colonies anglaises, victorieuses des nôtres, devaient un jour recueillir les fruits.

Ainsi l'avidité et l'envie de quelques agents trop dignes d'un gouvernement qui provoquait partout sa déchéance, firent perdre à la France l'honneur d'une découverte que la science attendait de quelqu'un des nôtres, au moment où cet honneur si fortement souhaité de MM. de la Verendrye leur avait été arraché. Mais comment eussent-ils pu l'espérer, quand leurs biens propres, dans cette circonstance étaient livrés au pillage sans pudeur ? Le *sic vos non vobis* du poète apparut ici dans toute son âpreté. Rien de plus triste que les plaintes des deux frères à ce sujet. " Dans le temps, écrivait l'aîné ¹, qu'ils s'étaient tous proposé de poursuivre leurs découvertes, non-seulement ils avaient fait des pertes considérables pour les établissements des postes de l'Ouest, mais encore on leur avait ôté la jouissance d'un bien qu'ils regardaient comme le fruit de leurs travaux, ayant passé leur jeunesse, dépensé leur fortune, vendu même ce qu'ils avaient au Canada pour parfaire un établissement si favorable à la colonie. Après toutes ces dépenses, ils avaient eu la douleur de voir recueillir par un étranger le raisin qu'ils avaient eu la peine de planter, les crédits qu'ils avaient faits, perdus ; leurs marchandises restées dans les postes, données sans qu'ils eussent espérance d'en retirer aucun profit, leurs vivres mangés par des désintéressés, et encore se servait-on de leurs engagés, qu'il leur fallait payer. " Les plaintes du chevalier, plus vives, mieux exprimées, étaient plus déchirantes ² : " Je n'en suis pas moins ruiné, disait-il ; mes retours de cette année recueillis à moitié, et à la suite de mille inconvénients, achèvent ma ruine. Comptes arrêtés, tant du fait de mon père que du mien, je reste sans fonds ni patrimoine ; je suis simple enseigne en second ; mon frère aîné n'a que le même grade que moi, et mon frère n'est

¹ Mémoire des services de Pierre Caultier de la Verendrye l'aîné.

² Lettre au Ministre, 30 septembre 1750.

que cadet à l'aiguillette : voilà le fruit actuel de tout ce que mon père, mes frères et moi avons fait. Celui de mes frères qui fut assassiné il y a quelques années par les Sioux, n'est pas le plus malheureux." Ainsi il était réduit à appeler la mort.

Dans une situation moins grave, en 1809, Lewis, compagnon de Clark, à qui le gouvernement américain avait refusé, dit-on, de remplir les engagements pris par le découvreur, se brûlait la cervelle. MM. de la Verendrye, se soumettant à leur sort avec une résignation plus chrétienne, attendirent la fin de leurs maux, ils la demandèrent à Dieu. Elle leur arriva bientôt. Rentrés dans le service de l'armée, la guerre de Sept Ans, qui nous allait faire perdre le Canada, malgré l'héroïsme de Montcalm, leur donna occasion de terminer noblement leur vie. Dans cette guerre, plusieurs Varenne furent tués; mais je n'ai pu, jusqu'à présent, distinguer si c'étaient les fils de M. de la Verendrye ou ceux de son frère. Le sort du chevalier de la Verendrye seul est certain : il périt le 15 novembre 1761, avec un autre lieutenant du nom de Varenne, noyé lors du naufrage de l'*Auguste*, vaisseau armé en cartel. Ce naufrage, image du sort de la puissance française en Amérique, fut terrible. Quelques Canadiens néanmoins, fuyant dans l'exil le joug de l'étranger, envièrent une pareille destinée. Le chevalier n'eut plus, lui, à envier celle de son frère tué par les Sioux, et en périssant il pouvait, comme Camoëns à la vue du malheur de sa patrie, dire : " Je meurs, mais je meurs avec elle. "

Telle a été, pour la retracer dans le moins de pages possible, la vie sans bonheur, mais non sans gloire, de ces braves officiers, dont l'ignorance dans laquelle nous sommes de l'histoire de nos anciennes colonies a effacé jusqu'au souvenir. Nul doute que, lorsqu'il sera donné une plus ample connaissance de leurs entreprises et leurs efforts, ils n'obtiennent enfin une réputation proportionnée à leurs travaux, à leurs sacrifices et aussi aux avantages que l'Amérique doit tirer des routes intérieures qui mènent de l'Atlantique au grand Océan, et qui permettront à ce continent, servi par son audace et son génie, de disputer à l'Europe le commerce de l'Asie. Quoi qu'il en doive arriver, si les découvreurs ne sont pas parvenus entièrement à l'exécution de leurs projets, leur nom, après celui de Cavelier de la Salle, antérieurement à ceux de Mackenzie, de Lewis et de Clark, n'en devra pas moins être, à l'honneur de la France, respecté comme celui des premiers découvreurs de l'Ouest. Le courage et la constance qu'ils déployèrent, les privations qu'ils subirent, leur vie si laborieusement

triste, toute vouée à leur œuvre, et leur fin non moins malheureuse, feront même du souvenir de leur entreprise, un des plus intéressants épisodes de cette douloureuse histoire des découvertes, dans laquelle la civilisation européenne ne s'est avancée contre la barbarie qu'en lui sacrifiant ses plus nobles enfants, et cette gloire posthume ne sera qu'un juste dédommagement bien tardivement accordé à des existences qui n'ont connu du dévouement à la patrie que, ses misères.

PIERRE MARGRY.

BATAILLE DE DORKING,

INVASION DES PRUSSIENS EN ANGLETERRE.

(Suite)

Le dimanche, 15 août, nous travaillâmes comme un jour ordinaire. Nous avons eu l'inspection et l'exercice le matin, et je me rendis à Londres en uniforme par le train de neuf heures, emportant mon fusil pour les cas imprévus : heureusement j'avais aussi un manteau imperméable. Quand je descendis à la gare de Waterloo, il courait des bruits de toute sorte ; on avait signalé une flotte dans le détroit ; quelques avisos croisant sur la côte avaient annoncé qu'une nombreuse flotte de transport était arrivée à la hauteur de Harwich ; mais la brume empêchait de rien voir du rivage. Les navires légers de l'ennemi avaient capturé et coulé bas tous les bateaux pêcheurs qu'ils avaient pu saisir, afin d'empêcher que nous fussions prévenus de leur approche ; cependant, quelques-uns s'étant échappés pendant la nuit, rapportaient que la frégate "*l'Inconstante*", revenant de l'Amérique du Nord, et qui par conséquent ignorait les événements, était allée donner droit sur la flotte ennemie et avait été capturée."

A Londres, toutes les troupes se préparaient à partir ; dans la caserne Wellington, les gardes étaient sous les armes, leurs fourgons chargés et alignés dans "Bird-Cage Walk." On avait retiré les sentinelles du ministère de la guerre, et c'était un va-et-vient continu d'officiers d'ordonnance et d'officiers d'état-major. Je vis tout cela en allant à mon bureau, où je travaillai jusqu'à midi, et l'appé-

tit m'étant venu, je traversai Parliament street pour aller déjeuner à mon club. Dans la salle à manger se trouvaient une demi-douzaine de personnes qui m'étaient inconnues ; mais après quelques instants mon ami Danvers, des finances, arriva tout effaré. Ce fut lui qui m'apprit les premières nouvelles authentiques de la journée. L'ennemi avait débarqué en force près de Harwick, et les régiments de Londres avaient reçu l'ordre de s'y porter pour renforcer les troupes qui s'y trouvaient déjà rassemblées. Son régiment devait être passé en revue à une heure, et il était venu se reposer un peu en attendant. Nous hâtâmes notre déjeuner, et nous sortîmes à peine du club quand un huissier des finances entra précipitamment dans la salle.

« Monsieur Danvers, dit-il, je viens vous chercher. Le ministre a besoin de tous ses employés, et ne veut pas qu'aucun de vous parte avec les régiments.

—Qu'il aille au diable ! fit Danvers.

—Savez-vous si l'ordre s'applique à toutes les administrations publiques ? demandai-je.

—Je n'en suis pas sûr, dit l'huissier, mais je le crois. Je sais qu'on a envoyé dans tous les clubs et dans tous les restaurants chercher messieurs les employés. Le secrétaire prétend qu'il lui est impossible de se passer d'un seul d'entre eux ; il est accablé d'affaires, et il y a ordre de transporter nos archives à Birmingham cette nuit même.»

Je ne perdis pas mon temps à consoler Danvers ; mais, jetant un coup d'œil sur Whitehall pour voir si les garçons de bureau n'étaient pas déjà à mes trousses, je m'élançai vers le pont de Westminster pour gagner la station de Waterloo.

La gare avait complètement changé d'aspect depuis le matin ; le service régulier des trains avait cessé. La gare et ses abords étaient remplis de troupes : infanterie de ligne, gardes, artillerie. Le plus grand ordre régnait. Les soldats avaient formé les faisceaux, et étaient disséminés par groupes. Point de gaieté, point d'enthousiasme ; on sentait que la chose était devenue sérieuse. On lisait sur toutes les figures cette pensée intime que l'on avait négligé les avertissements, et que ce danger, qu'on avait regardé comme invraisemblable, était venu fondre sur nous sans nous trouver préparés. Cependant les soldats, quoique graves, avaient l'air déterminé, comme des gens décidés à faire leur devoir, à quelque prix que ce fût. Un convoi bondé de gardes partait pour Guildford, et devait s'arrêter à Surbiton. J'y montai avec plusieurs autres volontaires qui allaient aussi rejoindre leur régiment. Nous arrivâmes juste à temps, le nôtre était en marche pour la station.

Notre brigade avait l'ordre de gagner la côte est. Une file de wagons vides stationnait sur la voie, et notre régiment devait y partir le premier.

Une foule énorme s'était assemblée pour nous voir partir, et parmi elle les recrues qui nous avaient rejoints dans les dernières semaines et qui formaient la plus grande partie de notre effectif. Ils devaient rester en arrière, et déjà nous trouvions que ces nouveaux venus gênaient beaucoup nos mouvements ; car tous les officiers et les sous-officiers partant avec nous, il ne restait personne pour maintenir la discipline parmi eux ; ils se pressaient autour de nous, rompant nos rangs et nous empêchant de monter en wagon. C'est là que je vis pour la première fois notre nouveau général de brigade : c'était un homme à l'air martial, et qui semblait connaître son métier ; mais on voyait qu'il n'avait jamais eu affaire aux volontaires, car il ne savait comment s'y prendre avec eux. J'aurais bien voulu courir à la maison prendre ma capote et mon sac, que j'avais acheté peu de jours auparavant, mais j'avais peur que le train ne partît sans moi. Un conscrit complaisant se chargea de me les aller chercher, mais le train se mit en marche avant son retour, et j'entrai en campagne avec un équipement qui se composait d'un pardessus imperméable et d'une blague à tabac.

Nous étions affreusement empilés dans ce train. Outre les dix hommes assis, il y en avait trois ou quatre debout, dans chaque compartiment. La chaleur était lourde et accablante. Il y eut tant d'arrêts que nous mîmes près d'une heure et demie pour arriver à la station de Waterloo ; il était six heures, et ce ne fut qu'à sept que nous nous dirigeâmes vers la station de Shoreditch. La gare était remplie de provisions et de munitions à expédier dans l'Est. Nous formâmes donc les faisceaux dans la rue, et nous nous dispersâmes pour chercher à manger et à boire, ce dont nous avions grand besoin, car la chaleur et l'encombrement produisaient déjà leur effet. J'entrais dans une taverne avec Travers quand nous vîmes arriver sa femme : elle était en voiture et revenait lui dire adieu. La plupart d'entre nous avaient déjà pris congé de leurs familles à la station de Surbiton ; mais elle avait amené son petit garçon, afin de voir une dernière fois son père. Elle apportait aussi à Travers sa capote et son sac, et, ce qui valait mieux encore, un panier contenant de la volaille, une langue fourrée, des sandwiches, des biscuits et deux bouteilles de Bordeaux, trésors sans prix qu'on voulut me faire partager.

Cependant les heures s'écoulaient. Le 4^e régiment de milice de Surrey, venu de Kingston à pied, était arrivé, ainsi que les autres

corps de volontaires. Peu à peu on avait débarrassé la gare des caisses qui l'encombraient; on avait fait partir l'artillerie, deux régiments de la milice et un bataillon de la ligne. Notre tour était venu, un train nous attendait; mais cependant nous restions encore dans la rue. Vous pouvez vous imaginer la scène. Londres paraissait aussi peuplé que jamais; à peine pouvions-nous faire un pas tant les spectateurs étaient nombreux: c'était une cohue de marchands de fruits et de cache-nez pour les volontaires, de marchands de journaux et autres industriels, sans compter les cabs et les omnibus. Des officiers d'état-major se croisaient en tous sens portant des dépêches. Un grand nombre de miliciens, et quelques-uns des nôtres aussi avaient bu plus que de raison; il faut dire que la chaleur avait peut-être agi sur tous ces cerveaux. Quoi qu'il en soit, ce fut bientôt un vacarme terrible. Le bruit, la poussière, la chaleur étaient indescriptibles. La soirée entière se passa de la sorte.

Tout ce que nos officiers purent tirer du général, qui paraissait placé sous les ordres d'un autre commandant supérieur, c'est que nous devions, pour l'instant, rester stationnaires. Peu à peu la rue devint calme et l'air plus frais. Le général, qui, pour donner l'exemple, était resté pendant plusieurs heures sans descendre de cheval, s'était fait apporter un chaise, d'une boutique voisine et sommeillait doucement. La plupart de nos camarades étaient assis ou couchés sur le trottoir, les un fumant, les autres assoupis. En vain Travers avait-il prié sa femme de rentrer chez elle. Elle déclara qu'étant venue jusque-là, elle voulait au moins nous voir partir. On avait envoyé la voiture stationner dans la rue de traverse, parce qu'elle gênait dans l'avenue. Travers était assis sur le seuil d'une porte, sa femme placée à côté de lui sur son havre-sac; le petit Arthur, d'abord ravi de tout ce tumulte et du spectacle des uniformes, avait fini par devenir maussade, puis s'était endormi en pleurant dans les bras de son père, ses blonds cheveux bouclés tombant sur ses épaules et ses petits bras noués autour du cou de Travers. Ainsi s'écoulèrent une à une de longues heures; tout à coup on sonna l'assemblée, et nous nous levâmes tous. Nous devions retourner à Waterloo.

Le débarquement dans l'Est n'était qu'une feinte, disait-on; l'attaque sérieuse devait avoir lieu sur la côte sud. Tout était préférable à l'indécision et à l'attente; aussi, malgré notre fatigue, l'ordre de nous mettre en marche fut-il accueilli avec joie. Nous quittâmes madame Travers, qui nous força d'emporter les débris de notre repas, et elle alla regagner seule sa voiture avec le petit Arthur, qui s'était réveillé et restait tranquille.

Nous n'arrivâmes que vers minuit à Waterloo, et il nous fallut encore attendre avant de repartir. Plusieurs régiments de volontaires et des troupes de la milice venaient d'arriver du Nord, la gare et ses abords étaient encombrés de soldats, et on faisait partir les trains aussitôt qu'ils étaient formés. Nous n'avions reçu aucune nouvelle depuis le premier bulletin, mais l'excitation qu'il avait produite était éteinte, nous sentions la fatigue et le manque de sommeil ; aussi la plupart d'entre nous s'endormirent au départ. Je fis comme eux, et je ne me réveillai qu'à l'arrivée du train à Leatherhead. Là stationnait un convoi se dirigeant sur Londres, et quelques voyageurs apportaient des nouvelles de la côte. Nous ne pouvions pas, du point où nous étions, entendre ce que l'on disait ; mais la nouvelle passait d'un wagon à l'autre. Les ennemis avaient débarqué en force à Worthing ; les troupes campées près de Brighton avaient attaqué leurs positions, et l'action devait se renouveler le matin. Les volontaires s'étaient très-bien conduits. Voilà tous les renseignements que nous pûmes obtenir.

L'invasion était donc devenue une réalité. Dans tous les cas, il ressortait clairement de ce qui avait été dit que l'ennemi n'avait pas encore été refoulé, et que très probablement nous arriverions à temps pour prendre part à la défense.

Le soleil se levait quand le train entra lentement à Dorking, car nous arrêts avaient été nombreux pendant la route. En gare, où nous restâmes un certain temps, on nous donna l'ordre de descendre et de nous dégourdir les membres ; nous obéîmes avec bonheur, car nous avions passé toute la nuit entassés dans ces wagons sans pouvoir bouger.

Beaucoup d'entre nous profitèrent de l'occasion pour déjeuner avec les vivres que nous avions apportés de Shoreditch. J'avais les restes du poulet de madame Travers, et du pain, enveloppés dans mon imperméable ; je les partageai avec un ou deux camarades moins prévoyants. De la gare nous pouvions voir que la voie, en avant et en arrière, était encombrée par les convois. Il pouvait être environ huit heures quand nous reçûmes l'ordre de remonter en wagon, et le train se mit à marcher lentement dans la direction de Horsham. Nous devions occuper, disait-on, la jonction de Horsham, mais, vers dix heures, tandis que nous étions arrêtés à une petite station à quelques milles en avant, ordre fut donné de descendre du train, et notre brigade se forma en colonne sur la grande route. En avant de nous il y avait de l'artillerie de campagne, et un peu plus loin, à ce que nous dit un officier d'état-major, stationnait une autre brigade qui devait former avec la nôtre une division. Peu de temps après, la colonne s'ébranla, mais

non pour se porter en avant, car nous nous dirigeâmes vers le nord-ouest. Je commençai alors à me douter de la situation.

Horsham était déjà occupé par l'avant-garde ennemie, et nous devons nous replier sur Leith, afin d'y prendre position et menacer ses flancs, soit qu'il s'avancât sur Guildford ou sur Dorking. Mon opinion fut bientôt confirmée par les paroles dites au colonel par le général, paroles qui circulèrent aussitôt dans les rangs. A ce même moment, la brise du sud nous apporta aussi pour la première fois le bruit du canon.

Une heure après, le feu avait cessé. Que signifiait cela ? Nous l'ignorions. Cependant notre marche continua. Le temps était lourd et étouffant. La poussière que nous soulevions sur la route nous suffoquait. J'avais gardé une petite bouteille d'eau de Seltz pleine du vin de Bordeaux de la veille, mais elle ne dura pas longtemps, car beaucoup y burent, et la soif revint plus forte que jamais. Plusieurs hommes du régiment tombèrent d'épuisement, et nous fîmes de nombreuses haltes pour nous reposer et laisser rallier les soldats. Enfin, nous gagnâmes le sommet de Leith-Hill. C'est un endroit magnifique, le point le plus élevé du sud de l'Angleterre. On y jouit d'une vue splendide ; jamais le pays ne m'avait paru si beau, quoique l'herbe fût un peu jaunie par un été sans pluie.

Quel soulagement pour nous de quitter la route poussiéreuse pour traverser la plaine et atteindre le sommet de la colline où la fraîche brise venait nous ranimer !

Du haut du plateau nous voyions pour la première fois notre division réunie.

Notre régiment ne comptait guère plus de cinq cents hommes, car il se composait d'un grand nombre d'employés du gouvernement, qui, comme Danvers, avaient été retenus à Londres pour leur service, et les autres régiments n'étaient pas beaucoup plus nombreux ; mais la milice était au grand complet, et la division entière, disait-on, s'élevait à plus de cinq mille hommes, tant soldats qu'officiers. Nous apercevions encore d'autres troupes à la suite de notre division, ainsi que deux batteries de campagne de l'artillerie royale, quelques pièces de gros calibre appartenant apparemment aux volontaires, et traînées par de lourds chevaux de trait.

L'air plus frais, le sentiment du nombre, et la force évidente de la position que nous occupions, avaient ranimé nos courages, qui, je ne rougis pas de le dire, avaient faibli pendant cette matinée. Ce n'est pas que nous ne brûlions de joindre l'ennemi, mais les

marches et contre-marches, les haltes de tout instant, étaient un indice inquiétant de l'indécision de nos chefs.

En deux jours les envahisseurs avaient avancé de vingt milles dans l'intérieur du pays, et cependant aucun mouvement sérieux n'avait été dessiné pour les arrêter.

L'ignorance où tout le monde, depuis le colonel jusqu'au soldat, nous laissait des mouvements de l'ennemi, nous remplissait d'inquiétude. Nous nous représentions l'Allemand poursuivant avec fermeté son plan d'attaque bien combiné, et nous comparions son assurance avec notre propre irrésolution. Le silence au milieu duquel s'accomplissaient les mouvements de l'ennemi nous inspirait une terreur mystérieuse. La journée s'avavançait, nous souffrions de la faim, car nous n'avions rien mangé depuis le matin.

Les vivres n'arrivaient pas, et l'intendance ne donnait pas signe de vie. Il paraît qu'au moment où nous étions à la station de Waterloo, tout un convoi de vivres nous attendait; notre colonel avait bien demandé qu'un des wagons d'intendance fût attaché à notre train, afin d'avoir des provisions à portée; mais l'officier commandant le convoi, et qu'on appelait M. le sous intendant (l'intendance était une création nouvelle, qui, à la longue, nous fit autant de mal que l'ennemi), déclara avoir reçu l'ordre de conserver sous sa main tous les approvisionnements et ne pouvoir en délivrer sans l'autorisation de l'intendant en chef. Il fallut donc s'en passer. Ceux qui avaient du tabac fumaient, et vraiment, en pareille circonstance, rien ne remonte le moral comme une bonne pipe.

J'ai su plus tard que les régiments de milice avaient des provisions pour deux jours dans leurs sacs. Quand à nous autres volontaires, nous n'avions ni sacs ni vivres.

Pendant tout ce temps-là, comme nous étions couchés sur l'herbe les fusils en faisceaux, le général divisionnaire, accompagné des brigadiers et de l'état-major, parcourait au galop toute la plaine, interrogeant avec sa longue-vue la vallée du sud. Les officiers d'ordonnance et les officiers d'état-major se succédaient rapidement, et vers trois heures on vit déboucher par la route de Horsham un détachement de lanciers et un régiment de garde nationale à cheval qui revenaient de pousser une reconnaissance. Ils vinrent se former en colonne, le front tourné vers le sud, à une petite distance en avant de nous. Je ne saurais dire s'ils découvraient quelque chose à l'horizon, car nous étions derrière la crête de la colline, et nous ne pouvions voir la vallée; mais, quelques instants après, on battit le rappel, le général rassembla les chefs de corps et leur donna des instructions, puis la colonne reprit la direction de Londres, la milice, cette fois, formant l'arrière-garde.

Nous comprîmes bientôt le motif qui avait dicté ce contre-ordre. L'ennemi n'attaquait pas de front, il tentait de tourner notre position des deux côtés, une de ses colonnes se dirigeant sur Reigate et l'autre sur Aldershot, de sorte qu'il nous fallait reculer et prendre position à Dorking. Il s'agissait de défendre la longue ligne de la chaîne des montagnes calcaires. Des forces imposantes se concentraient à Guildford, un autre corps d'armée à Reigate ; nous devions trouver des renforts à Dorking, où on attendrait l'ennemi. Tel était le plan des opérations, autant du moins que de simples soldats comme nous pouvaient le deviner. Nous descendîmes donc la hauteur. Dans un ou deux endroits nous pûmes apercevoir la voie du chemin de fer qui longe la vallée entre Dorking et Horsham. Des habits rouges y travaillaient. C'étaient, disait-on, les soldats du génie qui coupaient la ligne. Nous continuâmes notre marche. La poussière était plus forte que jamais. Dans un village que nous traversâmes, et dont je n'ai pas le nom présent à la mémoire, nous trouvâmes sur la grande place une pompe à laquelle nous fîmes halte pour boire. En passant devant une grande ferme, la femme du fermier et deux ou trois de ses servantes, qui se tenaient devant la porte, nous offrirent de gros morceaux de pain et de fromage empilé dans des paniers. J'en eus ma petite part, mais les paniers de la bonne femme furent bientôt vidés. Nous eûmes plus rien jusqu'à l'arrivée à Dorking, vers six heures. Là, la plupart des fermes paraissaient déjà abandonnées.

Arrivés à Dorking, on nous fit alligner dans la grande rue, juste en face de la boutique d'un boulanger. Nos hommes demandèrent, d'abord par trois ou par quatre, la permission d'y aller acheter du pain ; puis bientôt les autres rompirent les rangs, se précipitant dans la boutique, où il y eût une véritable mêlée. Si l'on avait gardé un peu d'ordre, et si l'on avait organisé une distribution régulière, tout se serait passé tranquillement : mais la faim rend égoïste ; chacun sentait qu'en restant en arrière il n'aurait rien ; aussi le régiment presque entier prit-il part à l'assaut, et la boutique fut-elle complètement pillée en moins de deux minutes. Quant à payer, il n'en fallait pas penser ; la presse était telle qu'il était impossible de mettre la main à la poche. Le colonel essaya en vain de mettre fin à la bagarre ; quelques officiers étaient aussi enragés que les soldats. Au même instant arriva à cheval un officier d'état major, qui pouvait à peine se frayer un chemin à travers la foule, et il fut même assez rudement bousculé. Il paraissait furieux, nous criant de nous conduire en soldats disciplinés et non comme un ramassis de vagabonds.

“ Allons donc dit Dick Wake, est-ce qu'il va nous ôter le pain

de la bouche, celui là ?” Wake était premier clerc d’avoué et ne cherchait pas ses mots, quoiqu’au fond ce fût un bon garçon. A cette apostrophe, qui fut suivie des commentaires ironiques des autres volontaires, la rage de l’officier d’état-major ne connut plus de bornes. “ Ordonnance, cria-t-il au lancier qui l’escortait, conduisez-moi cet homme au grand prévôt. Quant à vous, Monsieur, dit-il en s’adressant à notre colonel, qui restait sur son cheval comme paralysé, si vous ne voulez pas que quelques-uns de vos hommes soient fusillés, vous feriez mieux, vous et vos beaux officiers, de maintenir un peu plus d’ordre parmi toute cette canaille.” Notre pauvre Dick, qui avait l’air pas mal penaud, eût été certainement attaché à la queue du cheval du maréchal des logis, si le général de brigade n’était intervenu pour arranger l’affaire et ne nous avait conduits jusqu’à la colline en arrière de la ville. Cet incident nous irrita et nous découragea tout à la fois.

(A Continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Il n'est aucun pays au monde où le patriotisme soit plus vivace qu'en France, aucun où le désintéressement national enfante de plus grandes merveilles. Ce n'est pas seulement après la victoire que la France se montre grande aux yeux des peuples; elle se montre grande aussi au milieu des revers et des désastres. Ses triomphes et ses infortunes ont toujours étonné le monde. C'est comme la foudre qu'elle tombe, mais c'est aussi comme la foudre qu'elle se relève.

Entraînée dans le plus effroyable précipice par l'incurie et l'imprévoyance de ses gouvernants, elle a su lutter, malgré ses défaillances, avec une énergie qu'aucun peuple ne pourrait égaler. Ruinée par la guerre, elle a su jeter l'or à pleines mains, et veut devancer même l'échéance des paiements de sa rançon pour libérer son territoire de l'occupation étrangère. Le ministre des finances a fait face aux exigences du présent et marche aussi de l'avant pour faire face à celles de l'avenir.

C'est à l'époque la plus critique de la vie nationale que l'action de toutes les volontés sait créer des ressources d'une manière plus prodigieuse. L'initiative privée vole à la rescousse de l'initiative gouvernementale, et se dirige même à grands pas, en dehors de son concours, vers le but de toutes les âmes. Et ce but actuellement, c'est de chasser le vainqueur avec de l'or, c'est de libérer le territoire de l'occupation allemande à force de sacrifices, c'est de ne plus voir chaque jour passer et repasser les sentinelles de Moltke qui insultent au deuil de la patrie.

Malgré l'abstention méthodique du gouvernement, malgré son

indifférence apparente du moins, la France a entrepris une croisade nouvelle et imprévue, sur l'appel des femmes d'Alsace. Cette croisade à nom :—l'œuvre de la délivrance, la libération du territoire, la souscription nationale, etc. Cette idée a remué toutes les âmes. Riches et pauvres ont souscrit spontanément. Les favorisés de la fortune ont donné avec largesse, et ceux qui marchent sur sa route une besace à l'épaule ou le manteau à la main, ont donné le modeste denier qui dormait au fond de leur vieille sacoche.

Les statisticiens et les économistes n'ont pas manqué de signaler l'immensité du gouffre qu'il y avait à combler. Cinq milliards ! c'est vouloir couvrir plusieurs milles de territoire en pièces de cinq francs, c'est vouloir développer un ruban de pièces d'or jusqu'à la lune ! souscrire, c'est jeter une goutte d'eau dans la rivière !

Qu'importe la statistique ? L'amour de la patrie est encore plus fort que l'implacable sévérité de la statistique. L'amour de la patrie qui transforme tout, partout où il souffle, franchira tous les obstacles, surnagera dans tous les naufrages, fécondera toute idée généreuse.

Le mouvement qui s'est opéré en France n'est rien moins que sublime. Spontanéité, dévouement, entrain, constance, rien n'a manqué. Il s'est propagé de par le monde partout où il y avait une âme et des sympathies françaises. Il se continue encore et il se continuera sans nul doute, jusqu'à l'évacuation complète des départements occupés.

La France frappée et talonnée par la Prusse a prouvé son incomparable vitalité par cette œuvre de souscription patriotique. Elle le prouve aussi par l'efficacité avec laquelle elle réorganise ses armées, fabrique ses fusils et renouvelle son matériel d'artillerie. "Nous avons de l'aveu des prussiens, le meilleur fusil connu, a dit M. Thiers dans une conversation particulière avec un rédacteur de journal. Notre matériel de position est formidable, celui de campagne se complète chaque jour. Nos pièces nouvelles ont une portée supérieure à celle des canons prussiens, qui sont maintenant presque tous à la refonte pour être transformés."

Nul doute que l'Allemagne ne regarde pas avec indifférence ces signes évidents de résurrection ; *Le Daily Telegraph* a affirmé que des difficultés s'étaient élevées entre les Cabinets de Versailles et de Berlin au sujet de la réorganisation de l'armée Française, que l'Allemagne voulait exiger de plus fortes garanties pour le paiement de la rançon et n'hésiterait pas à occuper plusieurs autres départements. Ces rumeurs alarmantes étaient sans doute des ballons d'essai. Elles ont été démenties, et Bismark, avec une

sollicitude traditionnelle, a envoyé Von Arnim auprès de Thiers pour le rassurer et lui exprimer les bonnes intentions de l'Allemagne. Voilà comment la comédie se joue en haut lieu.

*
*
*

Frère Jonathan se recueille et médite profondément, comme le général d'une armée à la veille d'un grand combat. Frère Jonathan se prépare aux luttes électorales de la Présidence et fourbit ses armes. Certes, c'est une époque solennelle que celle des élections présidentielles. C'est l'époque du tohu-bohu universel dans un pays. Alors une fièvre chronique s'empare de tous les esprits. Tout est bruit, mouvement, travail dans les classes sociales se heurtant les unes contre les autres, sous le choc des intérêts et des opinions.

Choisir le chef d'un grand pays est une affaire importante, dans laquelle on ne doit pas s'aventurer sans prudence et sans circonspection. Tout le monde le sait et tout le monde regarde, examine, consulte, étudie.

Plusieurs ont déclaré que l'administration Grant a fini son règne et s'en vont martelant à grands coups son autorité transitoire. Les griefs qu'on a contre elle sont nombreux, s'il faut en croire le préambule des *Résolutions* adoptées à la convention qui a siégé dernièrement à Cincinnati :—“ L'administration aujourd'hui au pouvoir s'est rendu coupable d'un dédain prémédité des lois de la terre et a assumé des pouvoirs que la Constitution ne lui accorde pas. Elle a agi comme si les lois ne liaient que les gouvernés, et nullement les gouvernants. Elle a ainsi fait une brèche aux principes fondamentaux du gouvernement constitutionnel et des libertés des citoyens. Le Président des Etats-Unis a ouvertement employé les pouvoirs et les a félicités de son haut emploi pour favoriser des vues personnelles. Il a maintenu dans des emplois de pouvoir et de responsabilité, au détriment de l'intérêt public, des hommes notoirement corrompus et indignes. Il a employé les services publics du gouvernement comme une machine de parti et d'influence personnelle, et il s'est immiscé avec une arrogance tyrannique dans les affaires politiques des Etats et des municipalités. Il a récompensé par des emplois lucratifs et donnant de l'influence à des hommes qui avaient acquis sa faveur par des présents de prix, stimulant ainsi la démoralisation de notre vie politique par l'exemple qu'il offrait à tous les yeux. Il s'est montré déplorablement au-dessous des tâches que lui imposaient les nécessités du pays et il a fait

preuve d'une indifférence coupable pour les responsabilités de sa haute position."

En face d'un pareil état de choses, il n'est pas étonnant qu'on ait crié à la réforme. Aussi les partis sont dans un grand travail de décomposition. Dans leurs nouvelles évolutions, plusieurs évitent soigneusement les ornières battues. Ils revêtent diverses nuances qui, tout en les rendant un peu plus méconnaissables, attirent d'avantage l'attention.

Le mouvement réformiste est en grande vogue actuellement. On est *Républicain Libéral Réformiste* et on est aussi *Démocrate Réformiste*. Deux nouveaux partis qui se détachent des anciens partis. L'un et l'autre serégardent avec défiance, épient leurs mouvements réciproques et semblent vouloir reculer lorsqu'ils essaient de se tendre la main.

Les Républicains Libéraux de la Réforme ont nommé leur candidat à la Présidence, M. Horace Greely. Mais comme ce dernier a jugé à propos de ne pas annoncer son programme, le comité national démocratique de la réforme se tient vis-à-vis de lui dans une sage réserve. C'est l'heure des doutes, des incertitudes et des obscurités.

Ainsi sur l'horizon politique américain plane une ombre vague qui voile peut-être l'aube qui annonce peut-être un orage. Qui sait s'il n'y a pas une certaine relation entre les incertitudes du moment et les tâtonnements de l'administration actuelle dans l'affaire de l'Alabama qui est encore pendante par la grâce du destin ou plutôt des Cabinets Anglais et Américain ? Quand verra-t-on la fin de cet interminable imbroglio ? C'est le télégraphe transatlantique qui témoigne le mieux son bon vouloir par la complaisance avec laquelle il transmet les explications et contre-explications, les remontrances et contre-remontrances, les notes et contre-notes des deux gouvernements. Sa part de mérite est considérable, et si on ne lui en tient pas compte, ce sera de mauvais aloi.

Nous sommes dans une ère de perplexités. Aujourd'hui les négociations se brisent, demain elles se renouent. Aujourd'hui, l'arbitrage est répudié purement et simplement, demain il est accepté avec des modifications. Aujourd'hui la guerre se prépare et voilà qu'elle se rétablit de prime-saut. C'est ainsi que la rumeur courante se joue de tout le monde pour le plus grand tourment des mortels.

*
* *

Si le Traité de Washington devient lettre-morte, ce ne sera pas la faute du Canada. Car notre Législature fédérale vient de le ratifier après l'avoir toutefois examiné sous tous les points de vue où notre intérêt pouvait se trouver en jeu. Les discussions de la Chambre d'Ottawa ont été longues et savamment élaborées pour la plupart. Elles ont mis en pleine lumière tous les griefs que nous pouvions avoir contre l'Angleterre, de même qu'elles ont établi tous les avantages que nous retirions de notre connexion à l'Empire. Certaines motions de censure ont été mises sur le tapis comme celle-ci :—“ Que cette Chambre se croit tenue, avant d'adopter le bill de la ratification du Traité, de déclarer qu'il y a, malgré le bon vouloir des sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, à s'imposer tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'Empire, —un mécontentement général et bien fondé affectant tout le pays et causé par la manière dont nos droits ont été trafiqués dans les négociations de Washington, ainsi que par la proposition subéquente de notre gouvernement à l'effet d'engager l'Angleterre à endosser un emprunt comme prix de notre acceptation du traité et de l'abandon de nos réclamations fëniennes, qui touchent non-seulement notre bourse, mais encore notre honneur et notre tranquillité. ”

Il y avait là évidemment exagération. Le Traité n'était pas ostensiblement désavantageux pour nous. Nous ne perdions rien dans la partie ; et la garantie impériale qui nous était promise pour certains emprunts projetés, nous mettait en mesure d'économiser considérablement sur le taux des intérêts. Il ne fallait pas non plus oublier que nous n'étions pas mûrs pour l'indépendance, et que notre rupture éventuelle avec l'Angleterre, en nous procurant une indépendance hâtive, nous aurait entraînés à l'annexion, ce que la majorité du peuple ne semble pas désirer à l'heure qu'il est.

Quoiqu'il en soit, les débats parlementaires ont révélé la véritable force du lien qui nous retient encore à l'Empire Britannique. Les liens de la sympathie sont brisés puisqu'il n'en est plus question. Les liens de l'intérêt guident seuls nos actions. Il en est des peuples comme des individualités ; en vieillissant on devient positif, et les fleurs pastorales s'envolent au vent comme les illusions du jeune âge.



La passation du règlement pour autoriser la Corporation de Montréal à souscrire des actions, dans la Compagnie du chemin de Colonisation du Nord, au montant d'un million de piastres, est enfin devenu un fait accompli. Comme c'est le cas pour la plupart des grandes entreprises il a fallu traverser des épreuves sérieuses. L'esprit de parti, l'intérêt sectionnel, le mauvais vouloir des nationaux étrangers ont travaillé d'emblée pour jeter par-dessus bord et la compagnie, et le règlement d'un million et le progrès de notre ville. Les intrigues et les manœuvres systématiquement organisées dans certains cercles et journaux ont échoué aussi bien au Conseil-de-Ville que devant les tribunaux ; et les contribuables appelés à se prononcer sur la question ont approuvé par une immense majorité cette grande œuvre d'utilité publique. Le résultat des polls ne constate que 117 votes contre le million lorsque nous en avons au delà de 6,000 pour.

Il était grandement temps que notre Cité se fit cette justice à elle-même, non-seulement à cause de sa grandeur, non-seulement à cause de sa dignité, mais aussi à cause de son intérêt. Lorsque nous voyions toutes les municipalités qui jalonnent la route projetée, souscrire si généreusement, si princièrement même en proportion des moyens, c'eût été une tache indélébile pour Montréal de se draper dans un égoïsme aveugle et coupable.

Où sont les arriérés et les rétrogrades ? Est-ce nous, Canadiens-Français, qu'on viendra accuser dorénavant d'entraver la marche du progrès ? Est-ce à notre face qu'on osera lancer cette expression hyperbolique d'*éteignoirs*, trop popularisée par la presse ?

Le chemin de fer du Nord, c'est notre œuvre plus que celle d'aucun autre. Le chemin de fer du Nord est une entreprise nationale qui va se réaliser grâce à nos efforts patriotiques ; et sans nous, rien n'eût été fait. Sans nous, ce grand projet aurait passé sous les yeux de tous, comme un panorama magnifique rempli de tableaux grandioses et il aurait disparu de rechef comme celui de MM. Sykes, de Bergue et Cie. pour le chemin de fer entre Montréal et Bytown, il y a seize ans. Nous en serions encore à consacrer implicitement les caprices et le monopole d'une seule voie ferrée ; nous aurions décrété l'ascendance de Toronto sur Montréal et in *extenso*, celle du Haut-Canada sur le Bas-Canada.

Il ne faut pas l'oublier, le chemin de fer que la Compagnie va

commencer à construire ne devra pas seulement nous mettre en communication avec Ottawa par la rive nord de l'Outaouais avec St. Jérôme et ses pouvoirs d'eau, mais encore avec les immenses forêts du nord et leurs inépuisables richesses. N'y eût-il que cet avantage et celui de promouvoir et développer la colonisation, Montréal et tout le pays en retireraient des bénéfices considérables. Mais ce chemin sera aussi le premier anneau d'un long réseau de voies ferrées qui conduiront au Pacifique en passant par Fort Garry.

Par la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, Montréal, à cause de ses avantages topographiques, pourrait devenir le grand entrepôt où arriveraient et d'où partiraient par courants contraires les riches produits naturels de l'Asie et les produits manufacturiers de l'Europe. New-York aurait ici sa rivale la plus redoutable. Toute la contrée que traverserait ce chemin se coloniserait; des villes et des villages surgiraient sur toute la ligne, comme il en a surgi sur le parcours du chemin de fer du Pacifique Américain.

C'est là une grande entreprise dont la réalisation produirait les plus magnifiques résultats. Aussi la chambre d'Ottawa semble vouloir marcher de l'avant et avancer les capitaux nécessaires à la construction de cette ligne, si on en juge par le ton des débats parlementaires. On ne saurait couronner plus dignement l'édifice fédéral.

Montréal, 20 Mai 1872.

EUSTACHE PRUD'HOMMÉ.
